

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1900.

VOL. LXII NO 41

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 9 MARS 1922

LE QUATORZIEME PARLEMENT

Le quatorzième parlement du Canada s'est ouvert hier, avec tout le cérémonial des anciens jours. On y a remarqué que la cérémonie avait un air de fête tout particulier, inconnu aux députés qui ont siégé au parlement depuis 1911. C'est que la session qui commence, ouvre les portes du parlement à un gouvernement libéral, et que le libéralisme canadien a toujours eu et a encore le respect des traditions, comme il a le respect des opinions et des personnalités.

Le gouvernement actuel entre en session avec la détermination bien arrêtée de donner au peuple le contrôle absolu de ses affaires, par l'entremise de ses représentants. Depuis que le scrutin populaire l'a porté au pouvoir, ce gouvernement dirigé par l'honorable M. King et composé des personnalités les plus marquantes de notre politique canadienne, a compris la responsabilité qu'il assumait en recueillant la succession d'un gouvernement Tory dans son essence. Il a étudié les grands problèmes qui demandent une solution pressante, et il se présente devant la chambre, c'est-

politique sage, éclairée, basée sur le désir de refaire un Canada des anciens jours.

Chez les progressistes surtout, on compte un grand nombre de libéraux qui, lors de la dernière élection, n'ont pas fait changer d'étiquette électorale, mais n'ont jamais cessé d'être des libéraux. De sorte que la politique de King, qui est la réplique de la politique de Laurier, ne saurait les laisser indifférents.

Quant aux progressistes tout court et qui viennent de naître à la politique avec leur parti nouveau, ils ne peuvent pas plus rester aveugles devant la libéralité dont fait preuve envers eux, le gouvernement King. Le fait d'avoir cédé aux provinces de l'Ouest leurs ressources naturelles, à la seule condition que ces provinces renonceraient à leur part du subside fédéral; le fait aussi, pour le gouvernement, d'avoir fait approcher le cabinet américain, au sujet d'une réciprocité possible entre les deux pays et sur certains produits, en particulier, n'est-ce pas de nature à faire comprendre que le gouvernement libéral

suivre les données de construction rendues obligatoires par ce même conseil.

"Ayant à cœur l'hygiène et la santé publiques, je me mis à chercher le meilleur moyen d'obtenir ces inconvénients et d'aider un peu ces concitoyens à améliorer leur système d'aqueduc. Il y a une couple d'années, comparaisant avec une délégation du conseil de la ville d'Iberville devant le conseil d'hygiène, j'émettais une idée qui était approuvée et que plus tard un de ses membres rendait publique dans une assemblée.

"Je disais donc que je croyais qu'il était maintenant temps pour le gouvernement de cette province, afin d'éviter des maux plus grands, de passer une loi générale concernant les aqueducs, copiée si possible, un peu, sur notre loi d'amélioration de la Voirie de 1922 ou à peu près, et ainsi permettre aux populations de ces villes et villages de se construire des systèmes d'aqueducs modernes, en leur fournissant l'argent nécessaire par le système plus haut décrit ou par annuité.

"Je n'ai pas l'avantage d'avoir beaucoup d'expérience politique, mais je suis rempli de bons sentiments et de bon vouloir à l'égard de mes électeurs, du public en général de cette province, et je ne crois pas pouvoir faire de plus grand bien qu'en déployant un peu de mon énergie à promouvoir une cause importante et vitale comme celle dont je saisis la chambre en ce moment.

"Il y a déjà quelques années que je m'occupe de cette question et je dois vous dire que la loi que je présentais il y a un instant, serait acceptée d'emblée par le public en général de cette province et serait une amélioration considérable.

"L'union des municipalités de la province a déjà passé une résolution demandant qu'une loi spéciale soit passée à cet effet et, il n'y a pas à se le dissimuler, l'union des municipalités est une association importante et qui prend un nouvel essor tous les jours.

"J'indiquais au commencement de mon discours, une manière d'aider aux municipalités à se construire des filtres et des aqueducs, mais la conclusion à laquelle je veux surtout en arriver est celle-ci: C'est que le gouvernement étudie sérieusement cette question et se décide à faire une amélioration du système actuel.

"Durant la session dernière, plusieurs députés se sont consultés sur cette question et le projet a été remis à la présente session.

"Elles sont nombreuses les raisons qui militent en faveur de bons systèmes d'aqueducs, mais celle qui prime toutes les autres est bien la santé, le bien le plus important que la Providence nous donne, et il est bien rationnel au moins que nous cherchions à la conserver par tous les moyens connus de la science moderne.

"J'attends donc avec impatience le moment où nous pourrions nous réunir tous ensemble du fait que ces revendications auront eu pour effet d'obtenir ce que les populations de cette province demandent avec tant d'insistance.

M. J.-M. Richard, député de Vercheres, concourt absolument dans les vues de M. Forget et réclame une législation destinée à protéger le public contre la pollution de l'eau de nos aqueducs.

L'honorable M. David, secrétaire de la province, de qui relève cette question, déclare qu'il se rend compte de l'importance de cette question. Il assure que c'est l'une des premières questions dont sera saisi le nouveau département de la santé publique qui, espère-t-il, saura la régler pour le plus grand bien de la santé publique.

LA SESSION S'OUVRE

A mesure que l'on approchait de la session, on quittait les grandes lignes du programme d'ouverture pour entrer dans une multitude de détails fort intéressants, sur les préparatifs de cette journée mémorable dans la vie des nouveaux députés et aussi du pays tout entier.

Cette réunion politique de première importance, au cours de laquelle Son Excellence le Gouverneur-Général vient exposer le programme général du gouvernement, se double d'une réunion sociale qui l'emporte encore sur la première. Ce jour-là les femmes sont admises sur le parquet du Sénat et cet événement devient en quelque sorte un concours de beauté et d'élégance.

La réunion officielle terminée, il y a réception aux appartements de l'Orateur des Communes. Cette année, comme nous avons un nouveau Gouverneur-Général, un nouveau Premier Ministre, un nouvel Orateur, on paraît avoir étudié très soigneusement le cérémonial, afin de lui rendre son ancienne splendeur. Ce souci indique que le gouvernement libéral ne s'occupe pas seulement des grandes lignes, de la haute politique, mais que fidèle à son programme, l'honorable M. King a voulu rendre au parlement sa dignité d'autrefois, le relever, le rendre intéressant et à la hauteur de l'idéal démocratique canadien.

Un brin de nouvelle très intéressante, est la nomination de Monsieur P.-C. Larkin au Conseil Privé. Le Conseil Privé est composé des avocats canadiens de Sa Majesté. Il est très à propos que le représentant canadien à Londres, soit non seulement un dignitaire à la tête d'une sorte de bureau d'information, mais avisé sur les grandes questions qui intéressent le peuple du Canada. Il est placé dans une fonction de confiance et il doit être au fait de la direction politique canadienne.

Tout en suivant la tradition, le gouvernement libéral sait à l'occasion innover sagement, dans le plus grand bien de la nation. L'élevation du Haut Commissaire canadien au Conseil Privé, ce qui lui confère le titre d'honorable, est heureuse et nous nous en réjouissons tous.

Le voyage de l'honorable W.-S. Fielding à Washington, paraît avoir été particulièrement fructueux. Il pouvait avoir plusieurs motifs et l'on a écrit que le ministre des finances s'était rendu auprès du président Harding, pour discuter finances, commerce, etc.

Il est probable que plusieurs questions de tout premier intérêt pour les deux pays, ont été soulevées par ces deux hommes d'une grande renommée.

Si M. Fielding a discuté avec le président des Etats-Unis, les désavantages du bill Fordney et le tort qu'il cause au commerce canadien, surtout au commerce des grains et à l'industrie de l'élevage, tout le monde devrait se réjouir de cette démarche.

Si le ministre des finances est allé discuter la possibilité de négocier un nouveau traité de réciprocité entre les deux pays, traité basé sur les nécessités actuelles des deux voisins, on doit encore féliciter M. Fielding, car il faut de toute manière chercher à stimuler le commerce et aider l'industrie à se remettre en mouvement. De telles démarches sont tout à fait opportunes.

Si enfin M. Fielding est allé étudier les conditions financières de l'autre côté de la frontière, dans le but de négocier un emprunt nécessaire par suite des lourds déficits des chemins de fer et de la marine marchande canadienne, il a agi sagement, car nous devons conserver nos épaules pour alimenter l'industrie et les grandes entreprises canadiennes. Il serait peut-être dangereux de lancer un emprunt domestique dans les circonstances actuelles. Il faudra emprunter à l'étranger.

Un autre sujet de réjouissance, c'est que le gouvernement a mis le "coureau" dans les dépenses inutiles et, d'autre part, pousse activement la perception des dettes et des comptes en retard. Ainsi, nous apprenons que le gouvernement britannique va nous adresser bientôt son chèque au montant de cinq millions pour le paiement des rails de chemin de fer, etc.

C'est un fait que durant la guerre, le gouvernement a éparpillé par trop généreusement les richesses canadiennes. Nous avions des comptes en souffrance dans plusieurs pays, et même, à l'heure actuelle, certains pays n'ont pas encore versé l'intérêt sur des avances qui se totalisent à plus de 50 millions. Cette somme représente une grosse dette en tenant compte de notre population.

Comme on peut le voir, le gouvernement économise d'une part et d'autre part active la perception des "vieux comptes". C'est un moyen comme un autre d'alléger la dette nationale et de diminuer les impôts déjà trop lourds qui pèsent sur les épaules des contribuables.

A l'esprit de guerre, autocratique, gaspilleur, fait place un véritable esprit de pays démocratique, plein d'initiative, de ressources et qui nous donnera avant longtemps la prospérité et la paix.

L'HONORABLE M. TASCHEREAU

L'honorable Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a célébré, dimanche dernier, le cinquante-cinquième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, il a reçu des félicitations de ses nombreux amis par toute la province.

Depuis qu'il a assumé les responsabilités du pouvoir, M. Taschereau s'est révélé l'homme par excellence pour donner à notre province la direction la plus sûre. Non seulement il a continué l'œuvre de progrès qui a placé notre province à la tête de la confédération canadienne; il a encore ajouté à notre prestige, en apportant dans l'administration, une intelligence et une fermeté qui ont forcé le respect même de nos plus ardens antagonistes. Il se peut que comme homme M. Taschereau tombe dans l'erreur; mais on peut être assuré que s'il se trompe, il ne cherchera jamais à tromper les autres. Et c'est là le plus beau compliment que nous puissions lui offrir avec nos vœux sincères d'une longue vie de bonheur et de prospérité.

LA SESSION A QUEBEC

Québec, 1er.—La Chambre a vivement applaudi, aujourd'hui, la sage mesure présentée par l'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, pour venir en aide aux cultivateurs de notre province. Il s'agit d'un projet qui autoriserait le gouvernement à avancer aux municipalités qui en feraient la demande, des fonds qui, ensuite, seraient distribués aux cultivateurs trop pauvres pour se procurer des graines de semences.

M. Sauvé et les autres membres de l'opposition se sont opposés à cette mesure que, cependant, plusieurs députés de la législature représentant des districts ruraux, ont fortement appuyée. Au cours de la discussion il s'est produit un incident dont le chef de l'opposition fut le triste héros.

Rappelé à l'ordre par M. Lemieux, qui présidait alors les délibérations de la Chambre, et cela à la demande de l'honorable M. Caron, M. Sauvé nia la décision de l'orateur et déclara ouvertement qu'il affirmait de nouveau ce que lui reprochait d'avoir dit le président.

La plupart des députés se mirent à crier: Honte! Honte! et le désordre se fit dans la Chambre jusqu'à ce que M. Lemieux put enfin rétablir le silence. Honteux, le chef de l'opposition tenta ensuite de s'excuser, mais il le fit si maladroitement que ses excuses semblèrent empirer la situation dans laquelle lui-même, par sa maladresse et son manque de jugement, s'était plongé. Le débat sur cette question s'est terminé tout à l'avantage de l'honorable M. Caron, dont le projet fut adopté presque à l'unanimité.

Québec, 2.—L'honorable M. Taschereau a vivement protesté aujourd'hui, contre une résolution adoptée par le club ouvrier Maisonneuve, accusant le gouvernement de créer de la division parmi la classe ouvrière et reprochant au premier ministre d'avoir fait certaines déclarations à l'adresse des unions internationales.

Après cet incident la chambre s'est mise à l'étude du bill de Montréal.

Le Dr Ernest Poulin a tenté, de nouveau, cet après-midi, de faire adopter, par la législature, un amendement à la charte de la cité de Montréal, obligeant cette municipalité à exproprier la Montreal Water and Power Company, ou à remettre aux citoyens desservis par cette compagnie, le surplus de la taxe d'eau qu'ils doivent payer chaque année.

Un long et intéressant débat a été soulevé sur cette question, mais le vote pris, seulement neuf députés favoriseront l'amendement, tandis que 55 voteront contre.

Le notaire Ricard, député de Saint-Maurice, a soumis à la Chambre un intéressant projet relativement à la création du "Crédit Agricole" pour encourager le retour à la terre et aider les colons à s'établir dans les nouvelles régions colonisées.

Ce projet fut fortement appuyé par l'honorable M. Moreau, le Dr Croisy et M. Hamel, député de Portneuf, et toute la chambre applaudit longuement aux éloquentes discours prononcés par chacun d'eux.

Québec, 3.—Pour la première fois depuis le début de la présente session, la Chambre, aujourd'hui, a siégé deux fois. La seconde séance a eu lieu ce soir, mais n'a comporté cependant que des mesures de législation. L'honorable M. Taschereau, en demandant aux députés de bien vouloir revenir dans la soirée, déclara que l'on ne s'occuperait que de la législation, afin de permettre l'impression des bills. La séance de l'après-midi n'a pas non plus offert beaucoup d'intérêt, sauf un court débat soulevé par M. Sauvé sur la colonisation.

L'honorable M. Perrault a profité des remarques du chef de l'opposition pour démontrer à la Chambre que son important département ne saurait être administré avec plus de sagesse et d'économie.

La principale mesure étudiée par la législature, ce soir, est celle présentée par l'honorable M. Taschereau, concernant l'organisation de la police provinciale.

Québec, 6.—La séance de ce soir à la Législature, n'a comporté, à part un court débat sur l'exportation du bois brut de notre province, que des mesures de pure législation, de sorte qu'en somme la discussion ne fut pas longue et plutôt dénuée d'intérêt.

La monotonie de la Chambre disparut cependant lorsque M. Buzaud, député de Bonaventure, soumit un excellent projet pour empêcher l'exportation dans les provinces-soeurs, du bois brut coupé dans les forêts de la province de Québec.

Québec, 7.—Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y a eu aujourd'hui qu'une seule séance de la législature. Toutefois, les délibérations n'ont pas manqué d'intérêt et l'on a encore fait beaucoup de travail.

Un bill présenté par M. Peter Bercoitch, député de Saint-Louis, demandant l'autorisation pour la Cie Haralou de poursuivre la cité de Montréal relativement aux pentes douces d'Hochelaga, malgré les prescriptions civiles imposées depuis deux ans, alors que la législature refusa le même droit au même pétitionnaire.

fut battu par un vote de 55 contre 6.

L'honorable M. David a fait adopter son bill concernant la création d'une commission de conservation pour les monuments historiques et artistiques, et le secrétaire provincial a répondu à de nombreuses questions qui lui furent posées par M. Arthur Sauvé au sujet de cette nouvelle commission.

M. Caron, député de Hull, a exposé devant la Chambre la triste situation dans laquelle se trouvent près de douze cents familles demeurant actuellement dans la cité de Hull, dans des résidences bâties sur des lots loués à des prix exorbitants.

Ces lots, il y a quelques années, furent loués à ces familles, à des prix acceptables avec la permission de bâtir. Des milliers de résidences furent ainsi érigées et voilà, expliqua M. Caron, que les propriétaires de ces lots exigent aujourd'hui des loyers exorbitants qui forcent les locataires à abandonner leurs maisons ou à se ruiner pour faire face à leurs obligations.

A VENDRE.—Manteaux pour lampes "Aladin", au No 56 rue Champlain. J. n. o.

ON DEMANDE.—Deux résidences avec aménagements modernes, situées entre les rues Saint-Jean, Saint-Thomas et Lemelin. S'adresser à P. Baudouin, 73 R. Chelleu. J. n. o.

AVIS AUX CULTIVATEURS.—N'oubliez pas que nous sommes encore cette année, en mesure de vous vendre des Bâches de scie de 1ère qualité. Nous défions toute compétition dans les prix et conditions. Rapid Tool & Machine Co. Ltd. Pour renseignements vous adresser à No 60, 1ère rue, Iberville. P. Q. ou par téléphone 480V. J. n. o.

A VENDRE.—Maison à deux logis, située, rue Saint-Jean, près de la rue Saint-Charles, toutes les commodités, toute pour rapporter \$350.00 de loyer par année. Maison en bois, bien bâtie, située sur la 5ème Avenue Iberville, conditions faciles. J. n. o.

ON DEMANDE à emprunter la somme de \$1,500.00, donnera hypothèque sur maison de \$3,000. S'adresser à L. P. FOISY, Courtier, Tél. Bell 566J, 30 rue Richelleu. Heures de Bureau: Saint-Jean. 9 A. M. à 6 P. M. 7 P. M. à 9 P. M.

AVIS PUBLIC.—A tous les intéressés et créanciers de la succession de M. L. Camille Laberge. Vous êtes par le présent convoqués à une assemblée qui sera tenue devant le protonotaire de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, à Saint-Jean, le samedi, onze de mars courant, à 10 hrs A. M., pour prendre et recevoir votre avis sur la question de la vente des immeubles dépendant de la succession dudit L. Camille Laberge. Donné à Iberville, ce 8 mars 1922. G. GUILLET, Notaire.

Pour les héritiers bénéficiaires. ENCAS PUBLIC qui aura lieu lundi, le 13 mars, 1922, à 10 heures. A. M. chez M. Cyrien Andette, rang petit Bernier, six chevaux, 6 vaches, 2 juments poulinières, 3 moutons, 60 volailles, 100 œufs, moulin à faucher, grand râteau charnues doubles et simples, voitures d'hiver et d'été, attelages doubles et simples, une presse à foin, foin et grain et tout le menage. Tout sera vendu sans réserve. J. C. H. LASNIER, enchanteur. 40-2

Province de Québec, District d'Iberville, Cour Supérieure, No 137, J. Charles Harbec, Demandeur Vs La Compagnie de Tabacs de Saint-Hyacinthe Limitée, défenderesse. L'an mil neuf cent vingt-deux, le dix-huitième jour de mars courant (1922), à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse en cette cause, au No 5, Place du Marché, en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorités de justice au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant, les biens-mobiliers et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en coupe tabac mécanique, Moteur électrique, Grosse balance, petite balance, coffre-fort, tabac, valises, bois de chauffage, etc., etc. Saint-Jean, 8 mars 1922. GEO. SAINT-JEAN, H. C. S.

Le Saint John Vulcanizing Works, occupant le No 99 rue Champlain, sera transporté au 12 rue Richelleu, vers le 1er avril. Le même genre d'ouvrage y sera fait, réparation des pneus, etc.

A VENDRE.—Maison en bois, à 1 1/2 étages, avec bain, etc., et terrain de 40 x 72 situé No 7 rue Saint-Paul. Conditions faciles, possession immédiate. S'adresser à Mme Trépanier ou à P. Baudouin, Agent, 73 Richelleu. 41-3

A VENDRE.—Bois franc de première qualité, à \$2.75 le voyage; à la coupe, \$11.00. (Croules \$17.75 garanti) 1 cordon du voyage. S'adresser à Léandre Brault, 97 Saint-Pierre. Téléphone 525J. 41-2

A VENDRE maison située rue Saint-Paul, pour être transportée au premier mai. Prix, \$600.00. S'adresser à J. H. Perrier, épicerie, angle Saint-Paul et De Salaberry. Téléphone 76. J. n. o.

A VENDRE.—Cinq terrains situés sur la rue Grégoire. S'adresser à Arthur Leblanc, 19 rue Champlain. 39-4

A VENDRE OU A LOUER.—Maison de huit appartements, en bon état, grand terrain, situé coin 2ème et 3ème avenue, Iberville. S'adresser à A. Rodgers Favière, 7 coteau Saint-Louis, Trois-Rivières, P. Q. 40-2

A VENDRE.—Maison à deux étages, 6 pièces, possession immédiate. S'adresser à Joseph Côté, 97 rue Grégoire. 38-4

A QUI LA CHANCE.—Propriétés à vendre avec épicerie licencée et marchandises sèches, étal de boucher, etc. Possession immédiate. L'acheteur aura 15% de réduction sur le prix coûtant de la marchandise, d'après inventaire. S'adresser au "Canada-Français". J. n. o.

Grand Concert

Mardi-Mi-Carême-21 Mars 1922

LEO POL MORIN

CEDIA BRAULT

à la Salle du Collège,

Prix: \$1.00, .75, .50.

L'Événement Artistique de la saison
Réservez vos places maintenant—Pharmacie Sabourin.



L'HONORABLE WILLIAM-LYON MACKENZIE-KING, chef du parti libéral et premier ministre du Canada, qui dirigera les travaux de la session qui vient de s'ouvrir.

à-dire devant le peuple par ses députés, avec des mesures destinées à tirer le pays du cahos où l'ancienne administration l'avait plongé.

Comment ces mesures seront-elles appréciées? Voilà ce que personne ne peut dire présentement, et seul le temps dira si les représentants élus le 6 décembre dernier, méritent la confiance que le peuple leur a manifestée.

Le gouvernement actuel ne compte pas sur une grande majorité pour faire passer les mesures qu'il présentera. Il compte sur le bon sens des députés élus.

De fait, si le parti libéral est sorti des urnes électorales avec un plus fort groupe de partisans que les deux autres partis séparément, la possibilité d'une coalition de ces deux partis progressiste et conservateur, pourrait forcer le gouvernement actuel à démissionner et à en appeler au peuple de nouveau, s'il était défait devant les chambres. Mais le bon sens dont nous parlons et sur lequel le gouvernement compte, ne peut pas être étranger aux membres des partis conservateur et progressiste, et les mesures que le cabinet King posera à la considération de la chambre, ne manquent pas de forcer des adversaires du gouvernement, à se rallier à une

DISCOURS DE M. A. FORGET

M. Adélard Forget, député d'Iberville, a soulevé à la chambre, un débat sur une importante question, celle des systèmes d'aqueduc et de filtres. Il proposait de faire déposer devant la chambre, la correspondance échangée à ce sujet. Il a réclame pour la construction des aqueducs et des filtres, une loi analogue à celle qui pourvoit à la construction des bonnes routes. L'importance de cette question vaut que nous rapportions au long le discours de M. Forget. "Je suis heureux, dit M. Forget, d'avoir l'avantage de pouvoir me lever dans ce moment pour demander

la production de la correspondance relative aux moyens à prendre pour l'amélioration des systèmes d'aqueduc dans cette province.

"Le Conseil d'hygiène, de qui relève l'obligation de surveiller la santé publique, s'est vu dans l'obligation de condamner, après une surveillance étroite, l'eau de nombre de systèmes d'aqueduc, causant par ce fait même la perturbation dans plusieurs villes et villages de la province, en obligeant ces municipalités à construire des filtres dispendieux en certains cas: que les contribuables de ces villes affectées se sont alarmés d'avoir l'avantage de pouvoir me lever dans ce moment pour demander

La Garde-Malade Recommande L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER



CE QUE
DIT UNE
GARDE-MALADE

Tous les médecins qui j'ai pu consulter, ont dit que j'étais malade. C'est ce tonique qui m'a guérie. Je le recommande à tous ceux qui sont malades. C'est le seul à tout effet.

Dépositaire : Armand Bourgeois,
Pharmacie, St-Jean d'Iberville.

CARTES D'AFFAIRES

PHILIPPE GRANGER
LAITIERS
Lait et crème de première qualité
Téléphone 5773 34 rue Queen,
SAINT-JEAN

J. P. MEUNIER
BIJOUTIER
OPTICIEN-OPHTHOMETRISTE
Examens de la vue et ajustement des
verres.
106 rue Richelleu SAINT-JEAN

LIONEL BROUSSEAU
MARCHAND
Bonbons, Chocolat de choix,
Journaux, Articles de Sport, Pa-
perie, Tabac, Cigares et Cigarettes.
Téléphone 265 60 Saint-Jacques
Boite postale 85.

ADONAI MEUNIER
EPICIER ET BOUCHER
Bœuf de l'Ouest et Canadien
Bœuf, œufs, patates, conserves.
11 rue St-Charles,
Téléphone 541 SAINT-JEAN

J. H. ROCHON
EPICIER GENERALE
Satisfaction garantie.
Service de premier ordre.
85 rue Grant Téléphone 408

PHILIPAS LEVESQUE
BOUCHER ET EPICIER
SPECIALITE: Bœuf de l'Ouest,
Epiceries, légumes, fruits, etc.
51 De Salaberry. Tél. 588

VALENTIN POIRIER
EPICIER ET BOUCHER
Spécialité: Bœuf de l'Ouest
Anglo Jacques-Cartier et St-Charles,
Téléphone 161 SAINT-JEAN.

ARSEN MOREAU
EPICIERIE ET VINS DE CHOIX
Téléphone 46 181 rue Richelleu
Les commandes par téléphone sont
remplies avec soin et promptitude.

MAISON U. NORMANDIN
MODAS, DERNIERES CREATIONS
Emballage des fouritures, etc.
16 et 18 rue St-Jacques,
Téléphone 95 SAINT-JEAN

SALON DE MODES
Mlle V. POULIN
855 rue Richelleu SAINT-JEAN
Téléphone 416.

J. H. PERRIER
EPICIER.
Gros et détail
Assortiment complet en épicerie
Provisions et légumes, Oeufs et beurre
Cultivateurs, faites connaître vos pr.
Coin De Salaberry et Saint-Paul,
Téléphone 74. SAINT-JEAN.

L. D. MARCHESSAULT
Fleurbaert-piombier-couvreur.
Spécialité: Fournaux à air chaud.
Tél. 80.
Coin Saint-Charles et Richelleu

Jolin & Frère
"MARCHÉ IDEAL"
Epicerie de choix, œufs, lard, veau,
mouton, porc frais et salé,
légumes, etc., etc.
Tél. 84 50 RUE SAINT-JACQUES

MARY BOURADA
Fruits, Crème à la glace à toutes
saisons, lait par et crème de
la "Fare Milk Sherbrooke", Bon-
bons, fruits, tomates, pêches, poires,
Fraises, Halves "Boston".
45 rue Richelleu, SAINT-JEAN

J. B. CHARTRAND
ENTREPRENEUR GENERAL
En construction.
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales.
14 rue Grégoire,
Téléphone 326 J SAINT-JEAN.

TROY LAUNDRY
JOSEPH-E. MEUNIER, Prop.
Blanchissage et Repassage ou Blan-
chissage seulement (Wet Laundry)
181 rue IBERVILLE
Téléphone 39 Boite 186

FONDERIE VEZINA
La fonte ayant subi une baisse très
importante, je suis en position de
remplir toutes vos commandes con-
cernant la fonte ou machinerie. Prix
très modérés et déclinant toute con-
currence.
Notre travail est soigné et garanti.
ALFRED VEZINA, 10 rue Moineau.

ZIP
Nettoie
Parfaitement
les Mains
Contient de la Glycérine

Actualités

GEORGE V vs HARDING

Fort Worth, Texas, 2.—Le Roi George vient d'engager par l'entre-
mise de ses procureurs, des procé-
dures contre le Président Harding, en
Cour de district. Il réclame \$1,079 de
dommages-intérêts alléguant la non
livraison par le "Rock Island Rail-
way" de 64 caisses de viande de con-
serve durant la guerre. Le Président
Harding se trouve directement inté-
ressé dans cette poursuite du fait que
durant la guerre tous les réseaux amé-
ricains se trouvaient sous la jurisdic-
tion du gouvernement des E.-U. La
plainte ne mentionne que le seul nom
du Roi George.

D'après la poursuite, la viande en
conservation qui devait être expédiée d'Ici
à Hoboken, N. J., n'aurait jamais été
livrée.

—

BLESSE A MORT

Sherbrooke, 2.—Alfred Parais, 55
ans, employé aux scieries de M. Bra-
sard, à Lac-Mégantic a été tué hier
alors qu'il était à son travail. Ses ha-
bits furent pris, on ne sait trop com-
ment, par un arbre-de-couche. Le mal-
heureux fut entraîné avec une grande
rapidité dans le mouvement de rota-
tion de la machine et horriblement
mutilé. Il était mort quand on vint à
son secours. Cet accident a causé une
vive sensation ici. M. Parais était un
bon ouvrier jouissant de l'estime de
tous. Il laisse une femme et onze
enfants. Une enquête sera tenue cet
après-midi par le coroner-adjoint Léon-
idas Bachand.

UNE CRISE POLITIQUE

Londres, 2.—L'opinion prévaut ici
que la crise politique actuelle ne peut
avoir d'autre dénouement que des
élections générales ou la démission
du premier ministre Lloyd George.
La brèche de plus en plus profon-
de qui se creuse au sein du parti con-
servateur, ajoutée à l'essor constant
des libéraux sous la direction de l'an-
cien premier Asquith et des travail-
listes, comme l'ont confirmé les ré-
centes élections partielles, réduisent
le premier ministre à ces deux alter-
natives.

On croit comprendre que M. Lloyd
George a avisé J. Austin Chamber-
lain, au texte de son récent message,
que Sir George Younger, chef des
conservateurs sécessionnistes, qui l'a
attaqué récemment aux Communes,
devrait s'effacer ou qu'il démissionne-
rait.

Les tactiques de Sir George Young-
er ont déçu à une section considé-
rable du parti, particulièrement à M.
Chamberlain et au lord chancelier
Birkenhead, ce dernier les ayant mé-
mé déaprouvées au texte d'un ré-
cent discours. La rumeur veut, en
rapport avec cet incident, que Young-
er démissionne de la Chambre et
soit élevé à la pairie.

Dans l'intervalle, les chefs du gou-
vernement s'occupent sérieusement du
problème et l'on s'attend à la convoca-
tion prochaine d'une conférence
conservatrice.

VOEUX PACIFIQUES

Paris, 2.—Le président du conseil
Poincaré, au texte d'un éloquent dis-
cours prononcé hier, devant l'Asso-
ciation de la presse anglo-américaine,
a déclaré que l'impérialisme français
était inconnu depuis longtemps dans
la tombe de Napoléon, aux Invalides.
"Il n'existe pas un Français qui
rêve d'entreprises belliqueuses et de
conquêtes pour aujourd'hui, pour de-
main ou pour jamais", a-t-il affirmé.
"Nous n'avons pas d'autre désir
que de maintenir la paix."

L'HON. M. FIELDING AUX E.-U.

Ottawa, 2.—L'honorable M. Fielding
n'est pas attendu à Ottawa, avant de-
main ou samedi et on ne croit pas
maintenant que le ministre des finan-
ces fasse de déclaration sur le résul-
tat de son voyage avant la session.
D'ici à l'ouverture du parlement, le
cabinet siégera presque tous les
jours, l'après-midi et le soir.

LA FEMME TRAVAILLE SANS REPIT

C'est le cas pour plusieurs,
et il faut toujours une
bonne santé

Viscount, Saskatchewan. — "J'ai
pris le Composé Végétal de Lydia
E. Pinkham, car certains de mes or-
ganes étaient faibles. Douleurs dans
le ventre et bas-ventre, et aux reins,
enfin épuisement général. Je ne pou-
vais dormir, ni reposer, ni travailler,
et incapable de vaquer aux travaux
domestiques. Une amie me parla de
votre Composé Végétal, et à mon
tour je le recommande, car mes
symptômes graves sont disparus et
je suis mieux sur tous rapports. Je
fais mon travail, et outre le soin de
mes enfants, je vois aux poulets, aux
vaches et au jardin. Je le recomman-
de aussi aux jeunes filles qui sont
faibles et épuisées, car ma fille de
16 ans en a pris et est devenue bien
et gaie comme avant."—Mme. Fred
Wiley, Viscount, Saskatchewan.

Je demeure sur une ferme

Upper New Horton, N.B.—"J'ai
pris les remèdes de Lydia E. Pink-
ham, et l'effet a été merveilleux. Je
pense, je fais tout mon travail de
maison, et comme je suis sur une fer-
me, j'ai beaucoup à faire. J'ai pen-
sé à vous écrire après avoir vu votre
réclamation dans les journaux. J'espère
que d'autres en profiteront."—Mme.
B. Kivier, Upper New Horton, New-
 Brunswick.

ENQUÊTE MEURTRIÈRE

Londres, 2.—Une dépêche du Caire
mande que trois personnes ont été
tuées et 24 blessées au cours d'une
grave émeute qui a eu pour thé-
âtre Tanta, à 50 milles au nord du
Caire. L'ordre a été rétabli par les
troupes indigènes.

L'INDEPENDANCE DE L'EGYPTE

Londres, 28.—Le premier ministre
Lloyd George a annoncé ce midi à la
Chambre des Lords, l'abolition du pro-
tectorat britannique en Egypte, dé-
clarant qu'il l'aurait en paye serait li-
bre de répondre à ses aspirations na-
tionales, ce qui le jugerait bon.

DES ELECTIONS GENERALES

Québec, 3.—Il y aura exactement
vingt-cinq ans le 11 mai prochain, que
le gouvernement libéral est au pou-
voir dans la province de Québec.

C'est en effet le 11 mai, 1897, que
feu Gabriel Marchand prenait les
rennes du gouvernement qui succédait à
celui de l'honorable M. Flynn.

IL EST POSSIBLE QU'IL Y AIT UNE BELLE

manifestation politique pour marquer
ces noces d'argent du présent gouver-
nement libéral.

Il est même possible que cette ma-
nifestation politique soit organisée
sous forme d'élections provinciales
générales qui auraient lieu exacte-
ment le 11 mai prochain.

ILS APPUIENT LE PREMIER

Ottawa, 2.—Le conseil central des
unions nationales et catholiques de
Hull et d'Ottawa a fait parvenir au
premier ministre de Québec, une ré-
solution lui exprimant sa vive recon-
naissance pour sa noble et énergique
attitude relativement à la grève des
typographes de Québec. Le conseil ou-
vrier national est convaincu que ce
geste du premier ministre aura pour
résultat de stimuler le patriotisme
des Canadiens-français. Il sera un
précieux encouragement pour les apô-
tres des unions nationales et catho-
liques qui travaillent avec tant d'éner-
gie à garder le Canada aux canadiens.

LE FRANCAIS AU MANITOBA

Winnipeg, 3.—L'association des
syndics d'écoles du Manitoba a refusé,
hier, de permettre l'enseignement du
français une heure par jour dans les
écoles élémentaires. Les partisans de
la proposition préconisaient la va-
leur du français comme langue clas-
sique et commerciale. Les adversaires
ont répondu que le programme scolas-
tique était assez chargé et que l'équi-
libre défendait d'accorder à une classe
un privilège qui est refusé à une au-
tre.

PIRE QUE LA GUERRE

New-York, 3.—Durant les dix-huit
mois que les troupes américaines fu-
rent au front en Europe, 48,000 sol-
dats ont perdu la vie sur le champ
de bataille. Dans le même nombre de
mois, d'après le "New-York Herald"
91,000 personnes, dont 25,000 enfants,
ont été tués par des automobiles sur
les routes américaines.

LE KRONPRINZ

Berlin, 3.—De l'opinion de la presse
socialiste, démocratique et radicale,
l'ancien Prince héritier d'Allemagne,
Frédéric Guillaume se couvre du man-
teau de la démocratie pour se livrer
plus impunément à la propagande
monarchiste et se mettre en valeur
antérieurement à la publication de ses
mémoires.

Divers journaux exhumant de l'oubli
nombre d'incidents de la carrière
mouvementée de Frédéric Guillaume
afin de démontrer qu'il n'est guère
plus démocrate que son noble père.
Ainsi, la publication récente des let-
tres de l'ancien Prince héritier au Sé-
nat d'Hambourg et divers autres
organismes, est interprétée, dans les
milieux anti-monarchistes, comme
une simple tentative pour populariser
l'ancien réfugié royal.

LA DETTE DES ETATS-UNIS

Washington, 3.—Le Trésor a an-
noncé hier que la dette publique des
Etats-Unis avait augmenté de \$90-
000,000 en février.

Le 28 février, la dette totale —taut de
\$23,478,667,789 contre \$23,388,544,236
le 31 janvier. L'augmentation est
principalement attribuée à l'émission
de près de \$601,000,000 de bons du
Trésor, tandis que les titres du gou-
vernement restreints en février, ne se
sont élevés qu'à \$511,000,000 environ.

AU CONSEIL PRIVE

Ottawa, 3.—M. P. C. Larkin, le nou-
veau commissaire du Canada à Lon-
dres, fera partie bientôt du Conseil
Privé. Il portera de ce fait le titre
d'honorable.

—Votre maître est-il visible?

—Mon maître m'a bien chargé de
vous dire qu'il n'y a rien de plus im-
portant pour vous.

Un garçon de café sans place

est entré dans une administration de
pommes funéraires.

Aussitôt en fonctions, il voit arri-
ver un individu correctement vêtu de
noir:

—Qu'est-ce qu'il faut pour mon-
sieur?

—Une bière.

—Brune ou blonde?

—Au camp de Châlons:

Le général aperçoit un voligeur
dont les gaudres lui semblent mal at-
tachées.

—Diable! Tu es joliment mal ta-
gotté, toi! Une autre fois, je t'enverrai
ma bonne pour t'habiller.

—Oh! mon général, ce n'est pas la
peine, je la vois tous les soirs.

SI L'ESTOMAC EST MALADE QUE DIAPEPSIN METTE FIN AUX GAZ ET A L'INDIGESTION

La "Diapepsin de Papé" a prouvé
qu'elle était le meilleur médicament
contre l'indigestion, les gaz, les vents,
maux d'estomac, acidité, fermentation
ou détresse d'estomac causée par l'ac-
cidité. Quelques tablettes apportent
un soulagement presque immédiat, et
bientôt l'estomac sera assez bien pour
vous permettre de manger sans crain-
te tous les mets favoris. La grande
bouteille ne coûte que quelques cents à
la pharmacie. Des milliers de per-
sonnes sont soulagées chaque année.

CE QU'ON FAIT DES VIEUX

DORMANTS DE CHEMINS DE FER

Le voyageur, qui de la fenêtre de
son wagon, aperçoit des équipes de
cheminots occupés à brûler des tas
de vieux dormants, le long de la voie
fermée, se demande peut-être pour-
quoi, au lieu de détruire ainsi ces
dormants, on ne les cède pas aux gens
qui seraient anxieux de les utiliser
comme combustible. Le Pennsylvania
Railway vient de publier une plaquette
qui nous fournit d'intéressants
renseignements sur ce sujet. Nous en
citerons quelques paragraphes suivants:

"Disons tout d'abord, qu'il est ab-
solutement faux que tous les vieux dor-
mants soient brûlés. Les personnes
qui habitent près des traverses du
chemin de fer, en achètent une gran-
de quantité aux prix de dix et quinze
sous la pièce, et s'en servent comme
combustible."

"Ce débouché est pratiquement le
seul que la Compagnie a pu trouver
jusqu'à présent. Et encore, cette mé-
thode n'est pratique que dans les cas
où les dormants peuvent être faci-
lement livrés à une traversée ou à un
autre endroit, où les acheteurs peu-
vent les prendre sans danger. La Com-
pagnie ne peut permettre au public
d'aller le long des voies ou dans les
cours pour ramasser ces dormants,
car une telle permission serait pra-
tiquement un encouragement à enfrein-
dre les règlements qui défendent de
passer sur les voies. On sait que la
violation de ces règlements est la
cause de la moitié des accidents sur
les chemins de fer des Etats-Unis."

"On a déjà essayé d'intéresser
mais sans succès, les marchands
de bois de chauffage à ces
vieux dormants. Il apparaît que ce ne
serait pas un commerce avantageux,
car ces dormants sont pour la plupart
remplis de petits cailloux qui endom-
magent les scies lorsqu'il faut les
couper: à part cela, qu'ils sont sou-
vent pourris ou si secs, qu'ils ne brû-
lent pas bien, ou brûlent trop vite."

"On a aussi tenté de disposer des
dormants usagés, de diverses autres
façons, mais sans aucun succès. La
Compagnie continuera donc la pra-
tique de les vendre à un prix nominal,
lorsqu'ils pourront être livrés sans
danger aux particuliers et que les
frais de transport ne s'élèveront pas
à plus que leur valeur comme bois de
chauffage. La direction sera toujours
heureuse d'accepter toute suggestion
qui permettra de faire employer tout
pour fins commerciales qu'industriel-
les, une quantité plus considérable de
ce vieux bois."

La Compagnie du Pacifique Cana-
dien va plus loin que celle du Penn-
sylvania Ry., en ceci qu'au lieu de
vendre ses vieux dormants, elle les
donne à qui veut les prendre, pourvu
que les précautions élémentaires aient
été prises pour éviter les accidents
dans la livraison."

On a appris par expérience au Pa-
cifique Canadien, que dans les régions
où il y a abondance de bois, on ne se
gène guère de donner des dormants, et que
même les cultivateurs qui en prennent
ne s'en servent pas pour chauffer,
mais les emploient plutôt à diverses
fins sur leurs fermes, ce qui prouve
que la valeur des vieux dormants
comme combustible est pratiquement
nulle en ce pays."

LE VENTRE D'UN PAQUEBOT

TRANSATLANTIQUE

On a exposé récemment dans les
vitrines d'un grand magasin de Mon-
tréal, des quartiers de bœuf canadien,
de choix ainsi que des volailles et
autres viandes de qualité supérieure,
qui doivent être mis à bord des "Em-
presses de France", "Empress of Scot-
land" et "Empress of Britain", trois
paquebots du Pacifique Canadien qui
doivent sous peu entreprendre des
croisières dans la Méditerranée et
aux Antilles. Ces viandes, comme tous
les approvisionnements achetés par le
commissariat de la Compagnie, sont
pour les cuisines de ses hôtels, de ses
wagons restaurants ou de ses navires
et de première qualité en fait, ce
qu'il y a de mieux sur le marché, car
on se fait un point d'honneur au Pa-
cifique Canadien de ne servir au pu-
blic que ce qu'il y a de meilleur.

Sur ce sujet, on se peut imaginer
certaines quantités d'approvisionnement
de toutes sortes il va falloir embarquer sur l'"Em-
presses of Scotland", l'"Empress of
France" et l'"Empress of Britain"
pour la nourriture des milliers de
touristes que ces paquebots promè-
neront, les deux premiers dans la
Méditerranée, et le troisième, à tra-
vers les îles des Antilles, où il fera
deux croisières cet hiver. Ces chiffres
sont si élevés, qu'ils paraissent
même exagérés à quiconque n'est pas
un peu au fait des exigences du ser-
vice culinaire à bord d'un navire,
surtout si le voyage en mer se pro-
longe quelque peu, comme c'est le
cas pour ces croisières spéciales.

Ainsi, de bœuf seulement, il faudra
175,000 lbs. de volailles assorties,
87,000 lbs. de viande de porc, 125,000
lbs.; de viande de mouton, 90,000 lbs.;
de gibier, 7,000. Il faudra encore
380,000 œufs, 27,000 lbs. de beurre;
7,000 lbs. de fromage, 4,000 gallons de
lait, 7,000 lbs. de crème, 30,000 lbs. de
sucre, 60,000 lbs. de farine, 60 tonnes
de pommes de terre, 8,000 lbs. de na-
vets, 7,000 lbs. de carottes, 460 dou-
zaines de choux, 7,000 lbs. d'oignons,
1,500 lbs. de tomates et 45,000 lbs. de
pois.

Des centaines de caisses de fruits
variés et des quantités de produits de
l'épicerie compléteront l'assortiment
panopliques de provisions néces-
saires pour alimenter les cuisines de
ces trois paquebots durant leurs croi-
sières. Comme on peut s'en rendre
compte par le listing de cette liste,
l'alimentation des passagers en mer
est une chose assez compliquée et le
ventre d'un navire peut presque se
comparer à celui d'une grande ville.

VIENT DE PARAÎTRE

"Coups d'ailes". Poésies par Jean
Bruchési. Bibliothèque de l'Action
française, couverture en deux cou-
leurs et trois dessins par Lagacé, 168
pp., 75 sous.

L'Action française, cette maison
d'édition canadienne qui depuis deux
ou trois ans ne craint de lancer dans
notre public les premiers de nos au-
teurs jeunes et vieux, nous offre un
volume de vers d'un jeune poète de
talent, qui, le titre du livre l'indique,
essaye ses ailes, et mérite sans con-
teste pour ce coup d'essai, l'attention
de nos lettrés.

M. Jean Bruchési est le plus jeune
peut-être de nos poètes qui ait livré
à l'impression ses premières poésies.
A 20 ans, il ne craint pas d'affronter
le feu de l'opinion dont la critique
s'annonce de moins en moins facile.

Le lecteur n'est pas lent à noter
combien l'auteur a gardé le sou-
venir d'une facture classique. Point d'en-
jambements audacieux ni d'entorse à
l'orthographe ni de ces vers forcés
où le sens est souvent perdu. Poé-
sies de jeune, variées où se reflète une
pensée neuve, beaucoup de délica-
tesse et de sentiment; amour du
sol, amour de notre province fran-
çaise que nous ne connaissons pas
assez, voilà en quelques lignes, ce
que nous paraissent les "Coups d'ailes".

Notre jeune auteur a eu le temps
et l'occasion de voyager, et il égale-
ment eu le soin d'ouvrir les yeux de-
vant les splendeurs de notre pénin-
sule gaspésienne et d'admirer comme
elle le méritent ces gentilles "Iles de
la Madeleine".

Ajoutons que la disposition typo-
graphique des "Coups d'ailes" est fort
agréable. De fortes lettres dessinées par
M. J. B. Lagacé viennent symboliser
le voyage trop court de trois légères
hiérondelles à qui notre jeune poète
semble avoir confié le soin de pro-
mener sa muse.

"Coups d'ailes" est en vente chez
tous les libraires.

Les Médecins Abandonnent

son cas d'eczéma

Étonnante guérison d'un

homme de 40 ans.
Ceci n'est qu'un des étonnantes relations de
ce que l'ordonnance D.D.D. peut faire pour les
Canadiens souffrants. Nous vous ferons par-
venir, sur demande, l'histoire d'un cas pris dans
votre ville.

"Je dus pendant tout l'hiver garder
le lit par suite d'eczéma coulant. Je
consultai tous les médecins qui je pus
faire venir. Mes bras, mes mains et mes
jambes jusqu'au genou étaient cou-
verts. J'ai fait usage de plusieurs bou-
teilles de D.D.D. et j'ai subi de graves
effets de cette terrible maladie. Le D.D.D. est
certes mieux que les autres médicaments."
Peter Mercer, Ft. Burwell, Ont.

A la première souche de D.D.D. la démangeaison
disparaît. Votre argent vous est rendu si la
première bouteille ne vous soulage pas \$1.00 la
bouteille. Faites aussi l'essai du Savon D.D.D.

D.D.D.

La lotion pour les maladies de la peau

PHARMACIE SABOURIN, SAINT-JEAN, P.Q.

Si vous ne pouvez venir notre magasin de-
rivez au D.D.D. Co., Dept. 66, 27 Loyal Ave., Toronto,
et vous recevrez sans frais la première bouteille d'essai,
pourvu que vous envoyiez \$1.00 pour frais d'envoi.

20 ans de service

A celui qui recherche sécurité

et bon revenu, notre Maison

offre:

—Vingt ans d'expérience en

service du placement;

—Les meilleures facilités

pour achat et vente de tou-
tes valeurs;

—Choix d'obligations solides

et faciles à négocier, d'or-
dre national ou local;

—Encaissement, sans frais,
de coupons, au Canada et
aux Etats-Unis;

—Renseignements financiers.
Revue mensuelle du mar-
ché. Envoi gratuit sur de-
mande.

CORRESPONDANTS DANS
TOUTE LA PROVINCE

RENE-LECLERC</

Cartes Professionnelles

LUCIEN LACHANCE
PIANISTE-PROFESSEUR
Lundi et Jeudi seulement.
110 rue Grant
Téléphone 141.

T. BRASSARD
Notaire
Maison: 13 rue Jacques-Cartier.
Belle 200. SAINT-JEAN. Que.
St-Jacques, P. Q., chaque mercredi.
Dépositaire du greffier de
J. U. A. Tremblay.

Tel: Etude 406; Résidence, 245
Etude, 18 rue St-Jacques.
Résidence, 54 rue St-Jacques
ARMAND BROUSSEAU
NOFAIRE ET COMMISSAIRE
T-JEAN, P. Q.

DEMERS & REGNIER
AVOCATS,
No. 23, rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN.
Tél. 249.

P. BOITE 423
Résidence: 80 rue St-Jacques
Tél. Bell: Etude 142; Résidence 243
STANISLAS POULIN, C. R.
A. A. L. L.
AVOCAT.
Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
80 rue Jacques-Cartier,
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190. Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT
61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
641. Bell 301. Casier postal 181
Avocat de la cité de St-Jean.

J. WILFRID PILON, L. L. B.
AVOCAT
Chambre 23 Édifice "La Sauvegarde"
80 Notre-Dame Est,
Tél. Main 1945. MONTREAL

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et
d'Harmone.
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son
studio.
7 rue Saint-Charles. SAINT-JEAN

HOPITAL GENERAL
Téléphone 81
133 rue Richelleu. SAINT-JEAN
CHIRURGIE, MATERNITE,
MEDECINE
Chambres aérées et bien pourvues,
service médical de jour et de nuit.
Matrones et infirmières en perma-
nence.
Dr. N. N. Chevalier. Dr. N. A. Sabourin

Dr. J. H. MAYNARD
SPECIALISTE
MALADIES DES ENFANTS
Bureau: Résidence d'été:
107 Jacques-Cartier (chemin Richelleu).
Tél. 505. SAINT-JEAN. Tél. 562
Consultations: 10 à 11 hrs. A. M.
2 à 6 hrs. P. M.
Le soir par appointment seulement.

HENRY BABY, M. D., C. M.
Ancien assistant à la Clinique Oph-
thalmologique de la Faculté de Paris,
Ancien oculiste des Ecoles de Mont-
real, Assistant à la Clinique Ophthal-
mique (Nasareth), de Montreal.
Maladies des YEUX, des OREILLES,
du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS: 9 à 11 A. M.
tous les samedis à l'Hôpital Général,
133 rue Richelleu, Saint-Jean.

J. E. PHANEUF, M. D.
As-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôpital Saint-Paul
(maladies contagieuses)
23a rue Saint-Jacques.
SAINT-JEAN.
Téléphone 335. Boîte Postale 467. Tél. 351

Dr. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 6 " p.m.
68 Richelleu. St-Jean, P. Q.
Tél. Bell 383

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
110 rue Richelleu. St-Jean.
Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS, L. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
19 rue Saint-Jacques. SAINT-JEAN
Consultations: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 6 " p.m.

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Notre-Dame et St-Paul de Montréal
Consultations:
St-Jean, 2 à 6 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 4 à 9 p.m. Tél. 213
IBERVILLE, QUE.

Dr. J. LAFLEUR
MEDECIN-CHIRURGIEN
106 rue Richelleu
(Ancien bureau du Dr. Tassé)
SAINT-JEAN
Téléphone 300
Consultations: 9 à 9 1/2 A. M.
2 à 4 P. M.
7 à 9 P. M.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame,
MEDECINE GENERALE
47, RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422. SAINT-JEAN

Boîte Postale 191. Téléphone 243
Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V.
MEDECIN VETERINAIRE
Successeur du Dr. Grotché
30 Place du Marché. ST-JEAN
Traitements et chirurgie des plus
modernes.
Attention spéciale aux che-
vaux et chiens.

**"FRUIT-A-TIVES"
LUI SAUVA LA VIE**

**Ce Médicament à Base de
Fruits soulage Toujours**

917 Rue Dorion, A. MONTREAL
J'ai terriblement souffert de la dys-
pepsie.
Il m'arriva de lire que Fruit-
a-tives était bon pour les maux d'esto-
mac et la digestion. J'en fis l'essai.
Après en avoir pris quelques boîtes,
j'étais débarrassé de la dyspepsie et
ma santé générale était rétablie. Je
vous écris pour vous dire que je dois
la vie au "Fruit-a-tives".
Mlle ANTOINETTE BOUCHER.
60c. la boîte: les 6, \$2.50. Boîte
d'essai 25c.
Chez tous les marchands qui expé-
dié sans frais par la poste par Fruit-
a-tives, Limitée, Ottawa.

Commerce

LE MARCHE DE MONTREAL

**REVUE DE LA SEMAINE
EPICERIE ET PRODUITS
ALIMENTAIRES**

Le marché de l'épicerie est assez
ferme et l'activité est sensiblement
plus grande dans les affaires. Le su-
cre est plus ferme quoique les prix
soient sans changement. La demande
est plus active pour le sucre raffiné
et le marché du sucre brut s'est amé-
lioré. Le sucre en paquets, toutefois,
a diminué. Les paquets de 5-25 lbs
cotent \$7.10; les paquets de 25 lbs
cotent \$7.30 et les 10-10 cotent \$7.20.
Le café n'a pas changé, mais le ton
est plus ferme et on peut s'attendre
à une avance si la demande est tou-
jours aussi bonne. Les céréales en
paquets n'ont pas changé, mais le ton
est plus fort surtout en ce qui con-
cerne l'avoine roulée qui augmente-
ra bientôt. Les fèves blanches cana-
diennes sont en hausse de 1/4 c à 7/8 c
la livre. Il y a quelques changements
dans les produits en boîtes, mais ces
changements sont limités à un ou
deux articles. Quelques marques ont
réduit leur soupe aux tomates de 10c
par douzaine, ainsi que les fèves au
lard et le catsup.

Le marché des fruits secs est calme
et les prix sont sans changement. On
peut cependant s'attendre à une hausse
des grosselles dans un avenir pro-
chain, car elles sont en hausse sur les
marchés primaires.

Le thé est réellement fort en ce
moment et la demande est active de
la part des épiciers. Les marchés pri-
maires sont forts avec tendance très
nette à la hausse. Une hausse est donc
possible d'un moment à l'autre. Le riz
est toujours incertain.

Le marché des noix devient plus
facile suivant en cela le mouvement
des marchés d'origine. Les noix de
coteau 75c la livre, soit une diminu-
tion de 3c. Les Tarragone sont des-
cendues à 19c la livre et les Valen-
ce à 45c la livre.

Les marchés primaires des épices
sont plus forts. La moutarde est sans
changement.

Les pots de confiture sont plus bas.
La nouvelle liste de prix accuse une
baisse de 15 pour cent sur les prix
de l'année dernière.

Les citrons ont diminué quelque
peu. Les prix sont tombés de 50c et
cotent environ \$5.50. Les oranges sont
inchangées. Les pommes sont plus
fortes par suite de la limitation des
approvisionnements.

La farine est plus forte ainsi que
l'avoine et le son.

Les pommes de terre ont une ten-
dence à la hausse et les prix ne tar-
deront pas à augmenter probable-
ment. Le céleri est plus facile.

Le fait marquant du marché des
provisions a été la hausse des porcs
vivants et sa répercussion sur les
viandes fumées et cuites. La hausse a
été de 75c par 100 livres et les prix
sont de \$13.25 à \$13.50. La viande
fumée est en hausse et le lard a aug-
menté. La volaille est sans change-
ment.

Le beurre est plus ferme et la de-
mande est plus active. Le fromage est
calme et sans changement. Les oeufs
sont en baisse grâce à une meilleure
production. La baisse est d'environ 2c.
Les frais cotent 48c et les No 1, 46c.
Le poisson est calme et sans chan-
gement. Le carême va donner une
meilleure consistance au marché.

FERRONNERIE ET PEINTURE

Le marché de la quincaillerie et de
la ferronnerie commence à reprendre
sa vigueur des beaux jours. Un fort
mouvement est signalé et il ira sans
doute en augmentant, car on songe
avant une hausse trop forte, à se mu-
nir de ce qui sera impérieusement né-
cessaire pour la nouvelle saison.

Les marchands de gros sont occu-
pés à expédier leurs commandes pour
placements du printemps, tels que:
Articles de base-ball, instruments ara-
toires, broches à clôtures, etc. Parmi
les baisses nouvelles à signaler cette
semaine, il y a celles des Beaver
Boards qui ont baissé de \$1.00 le
1000 pieds; leur nouveau prix sera de
\$39.00. Les haches-viande "Universal"
ont baissé de 40 p. c.; les "Jewel" et
les "Model" de 30 p. c. La baisse la
plus grande a affecté les haches de
bûcherons qui ont subi une réduction
générale de \$6.00 à \$7.00 la douzaine.
Les haches canadiennes ont baissé de

\$6.50 et les haches de ménage de
\$9.50 la douzaine.

Les prix des vis à bois ont enregis-
tré une autre baisse. Les vis en fer, à
tête plate, se vendent à 85 p. c. de
la liste; les vis en fer, à tête ronde,
se vendent à 82 1/2 p. c.; en laiton, à
tête plate, 80 p. c.; à tête ronde, 77
p. c.

Les prix de 1922 pour les bocaux
à confitures viennent d'être donnés.
Ils sont remarquables par une baisse
de \$3.00 à \$4.00 par grosse sur les co-
tes de l'andernier. Le grillage à
clôture Dominion a subi une autre
baisse de 10 p. c.

Le marché de l'huile et de la pein-
ture n'offre pas de changements.

MARCHANDISES SECHES

La situation des marchandises se-
ches continue, dans son ensemble, à
être calme. On se préoccupe active-
ment des besoins du printemps pro-
chain et il est probable et même cer-
tain, que les tricotés en laine et en
coton auront la grande faveur du pu-
blic. D'ailleurs, c'est une mode que
l'on va lancer et le public sera bien
obligé d'y mordre. Cela surtout in-
téresse les femmes qui se demandent
de quoi le printemps serait fait. Leur
perplexité ne doit pas durer plus
longtemps et bientôt tous les doutes
à ce sujet seront levés. A l'heure ac-
tuelle on signale de bonnes deman-
des pour la bonneterie et la mercerie.
Nous entrons dans la saison où il va
falloir acheter de nouveaux bas et
de nouveaux sous-vêtements. Les be-
soins dans le public sont grands pour
ces articles, il s'agit de savoir en
profiter. Nous réitérons aux mar-
chands détaillants notre conseil si
souvent donné. Débarrassez-vous à
vif prix de vos anciens modèles et
mettez en vente les "nouveau" de
bonne qualité à un prix raisonnable et
vous verrez comme les affaires vont
reprendre. Vous en serez étonné vous-
mêmes. Mais il faut que vous com-
menciez les premiers à donner con-
fiance aux clients. Il ne faut plus
qu'ils pénètrent dans votre magasin
l'air inquiet comme si on les faisait
en prison, mais l'air satisfait de gens
qui vont faire de bonnes emplettes
utiles et moins dispendieuses qu'au-
trefois. Faites un bon mouvement en
ce sens, messieurs les détaillants et
vous aurez plus fait en une saison
pour la reprise des affaires, qu'en dix
ans de procédés louches et maladroits.
Si vous manquez cette dernière occa-
sion de vous réhabiliter, c'en est
fait de votre commerce, vous chas-
sez votre dernier client vers les
grands magasins. Vous l'aurez bien
mérité.

Ces conseils s'adressent également
aux marchands de chaussures au dé-
tail. L'heure est venue de rétablir
leur situation commerciale et de raf-
fermir la confiance du public. Cessez
vos ventes de toutes sortes et prenez
une bonne résolution: celle d'offrir
au public de bonnes chaussures à un
prix raisonnable. Les fabricants et
les marchands en gros font de grands
efforts pour atteindre ce but, coopé-
rez avec eux et vous y gagnerez.

A l'heure actuelle, la chaussure est
calme et toutes nos manufactures ne
produisent pas à leur taux normal.
C'est inconcevable. Le public a besoin
de se chauffer, mais il n'achète pas
parce qu'il manque de confiance. A
qui la faute? Au public? Nous ne le
croyons pas. En tout cas, c'est lui qui
aura le dernier mot.

Le cuir se maintient ferme et on
ne prévoit pas de baisse importante
encore.

Les fourrures sont très calmes.
La situation du coton s'est amé-
liorée et les filatures sont bien occu-
pées. Le coton se maintiendra ferme
encore cette année.

La laine est très ferme quoique un
peu plus facile. Les approvisionne-
ments sont excellents et peuvent per-
mettre un adoucissement des condi-
tions actuelles du marché.

**ALIMENTATION DU PORC
DESTINE A LA VENTE**
(Notes des fermes expérimentales)

Pour produire des porcs à bacon,
il est nécessaire en premier lieu d'a-
voir des truies et des verrats qui
soient eux-mêmes d'un bon type à
bacon et qui aient la taille et la qua-
lité voulues. L'état de la truie et du
verrat au moment de l'accouplement
ont une grosse influence sur la qua-
lité, la vigueur et le nombre des pe-
tits. Deux choses sont absolument es-
sentielles pour que la truie pleine se
porte bien: une bonne alimentation et
l'exercice en plein air. La bonne alimen-
tation et l'exercice pour la truie
qui allaita ses petits sont aussi l'une
des choses les plus importantes pour
le bon développement de sa portée.
Ce sont là des choses préliminaires
dans la préparation du porc à bacon
mais il est absolument nécessaire que
l'éleveur se rende bien compte de
leur importance.

L'alimentation du porc sevré.—La
mauvaise nourriture ou l'excès de
nourriture entre l'âge du sevrage et
l'âge de trois mois, gâte des milliers
de gorettes qui viennent cependant des
meilleures souches reproductrices. L'ex-
cès de nourriture à ce moment donne
un animal court, gros, pataud, de
mauvaise qualité, qui a toute sa
graisse avant d'être assez pesant et
qui est fort exposé à devenir impo-
tent.

Commencez à nourrir le porcelet
séparément dans un coin séparé de
la loge à l'âge de cinq semaines. Don-
nez-lui du gru en en mélangeant de
petites quantités à la fois avec du
lait frais doux. Le porcelet sera ainsi
graduellement préparé pour le se-
vrage. C'est une bonne pratique que
de jeter quelques poignées d'avoine
ronde et grosse dans la litière. Le mo-
ment critique vient après le sevrage.

Voici une bonne ration pour un porc
sevré: Avoine (soit de l'avoine bien
remplie, finement moulue, de la mou-
ture d'avoine ou mieux encore de l'a-
voine moulue sans balle), 50 livres;
gru ou remoulages, 25 livres; petit
son 25 livres; lin moulu ou tourteau
de graine de lin 5 livres; viande cuvée
3 livres. On peut faire varier cette
ration à condition que l'on tienne tou-
jours la quantité de fibres ou cellu-
lose au minimum et la proportion de
gras assez élevée. Donnez une livre
ou plus de ce mélange tous les jours
au porc de 60 livres. Agé de deux à
trois mois. Faites tremper le mélan-
ge douze à vingt-quatre heures avant
de le donner. Donnez-le avec cinq li-
vres de lait écrémé par jour. Après
que le jeune animal est bien sevré,
il vaut mieux donner le lait sûr mais
non pas décomposé. Donnez-le tou-
jours sûr et ne revenez pas au lait
décomposé. Le lait de beurre est ex-
cellent, c'est peut-être le meilleur des
sous-produits pour les porcs ayant
plus de trois mois.

Voici trois principes essentiels dans
l'alimentation du porc sevré: (1) Ten-
nez-le en bon appétit, de façon à ce
qu'il aie pour avoir à manger une
heure avant le repas. (2) Tenez sa
loge propre et veillez à ce que le
fond de sa mangeoire soit la partie
la plus propre de son logement. (3),
Veillez à ce qu'il prenne de l'exercice
en plein air en été ou qu'il reste dans
un parquer ou un hangar bien muni
de litières en hiver ou au commence-
ment du printemps.

Entre trois à quatre mois, employez
un mélange d'avoine, 50 livres, petit
son 50 livres, remoulages (gru), 25
livres, blé d'Inde ou orge 25 livres,
tourteau de graine de lin 5 pour cent;
ou de parties égales d'avoine, petit
son et orge avec du lait et de la vi-
ande cuvée (tankage). De quatre à cinq
mois un mélange d'avoine, petit son et
orge ou blé d'Inde, en parties égales,
avec 5 pour cent de tourteau de lin.
Pour finir on peut augmenter la quan-
tité de blé d'Inde ou d'orge, soit en
les donnant entiers soit en les ajou-
tant au mélange de grain moulu.

Règles générales.

1. Ne cherchez pas à engraisser un
porc le plus rapidement possible en
forçant sa nourriture.

2. Si vous n'avez pas de lait, vous
pouvez donner de la viande cuvée
(tankage) (ou déchets d'abattoirs), à
raison de 3, pour cent à 10 pour cent,
suivant l'âge du porc. Donnez-le dans
une trémie ou nourrisseur automati-
que et vous en obtiendrez les meil-
leurs résultats.

3. Les fourrages verts coupés ou en
pacage, sont économiques pendant
l'été. Quelques racines (betteraves
fourragères) aident merveilleusement
à l'engraissement en hiver.

4. Si vous désirez avoir un porc à
bacon de choix, tenez-vous-en à une
ration qui stimule le développement
des os et de la charpente pour la plus
grande partie de la vie de l'animal.
N'employez pas beaucoup de blé d'In-
de avant les deux derniers mois de
l'engraissement.

G. B. ROTHWELL,
Eleveur du Dominion.

**PRODUCTION DU BEURRE ET DU
FROMAGE EN 1921. VALEUR
TOTALES ESTIMES A \$21,620,000**

Québec, 15 février 1922.—Le Bu-
reau des Statistiques de Québec com-
munique aujourd'hui à la presse une
estimation préliminaire de la produc-
tion du beurre et du fromage dans les
fabriques de la Province, pendant
l'année 1921.

Le nombre de beurrieres, en 1921,
a augmenté de 40, celui des fromage-
ries a diminué de 58, pendant que ce-
lui des fabriques combinées a aussi
diminué de 17, en comparant les chif-
fres de 1921 avec ceux de 1920, soit
en somme une diminution de 35 fa-
briques.

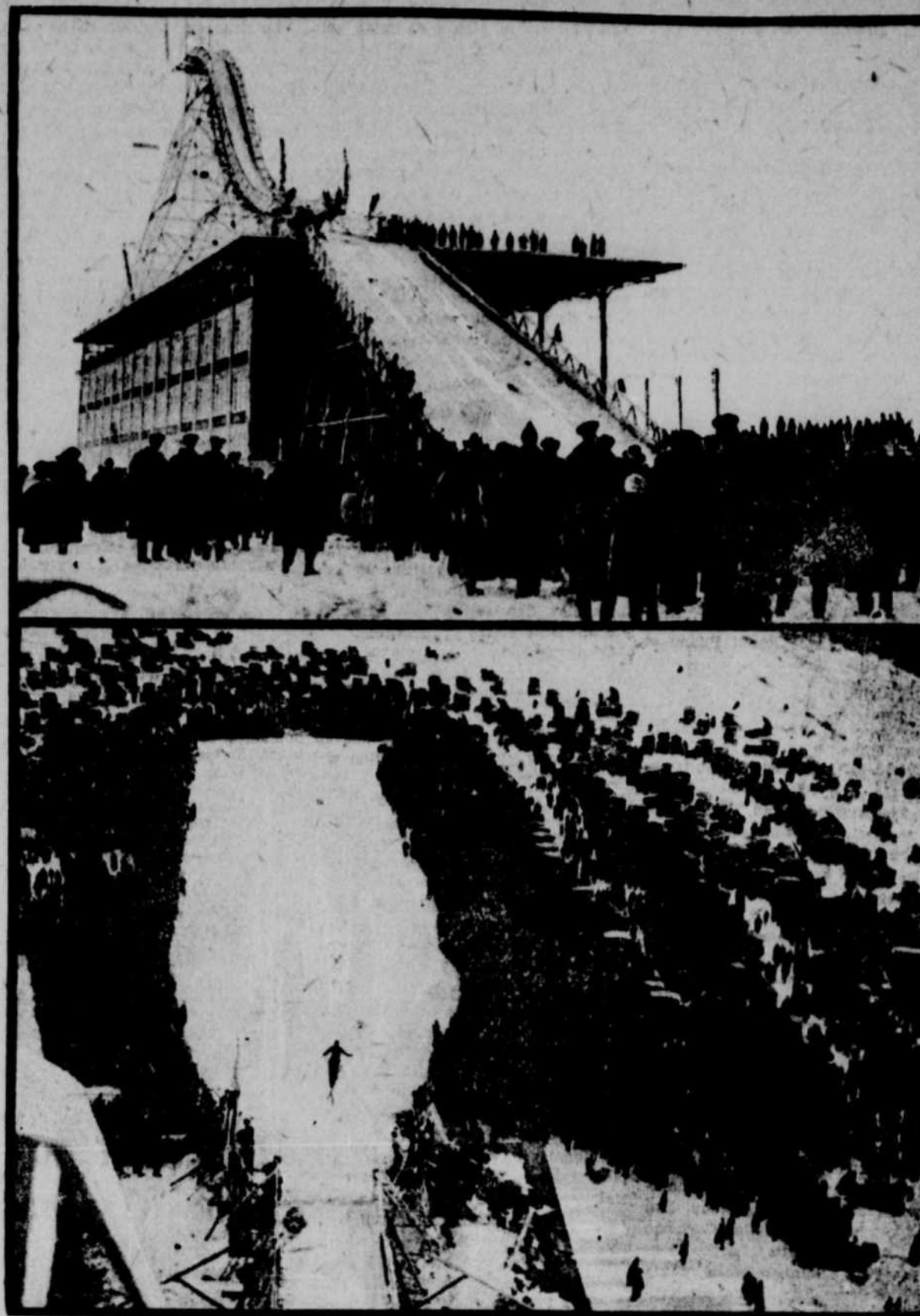
Le nombre des beurrieres est ac-
tuellement de 674, celui des fromage-
ries de 755 et, enfin celui des fabri-
ques combinées de 344, soit un total
de 1,773 fabriques, comparées à 1,808
en 1920.

L'on verra un peu plus loin que la
production totale du beurre et du
fromage de fabrique s'est élevée, en
1921, à \$24,620,945, quand, en 1920, la
valeur de cette production avait at-
teint le chiffre de \$36,953,192, soit une
diminution de \$12,332,247. L'on verra
ci-après que cette diminution est cau-
sée par la baisse des prix, et n'est pas
due à une diminution de production,
puisque, pour le beurre et pour le
fromage, il y a une augmentation en 1921,
comparée à 1920.

NOMBRE DE VACHES.—Le nombre
de vaches qui ont alimenté les fabri-
ques de beurre et de fromage, en
1921, a été de 600,160, comparé à
577,978, en 1920, soit une augmenta-
tion de 22,182 vaches.

BEURRE FABRIQUE.—Le nombre
de livres de beurre fabriquées a été

Carnaval d'Hiver à Calgary



Les sports d'hiver en Canada continuent d'acquiescer une popularité toujours de plus en plus grande. Québec, Montréal et Banff sont des endroits classiques pour ces sortes d'amusements, mais il ne faut pas croire que les enthousiastes des sports de la neige ne se réunissent que dans ces villes seulement. Une foule d'autres centres canadiens ont aussi leur carnaval de même que leurs tournois dans les sports les plus à la mode. Ainsi Calgary, qui est entrée dans le mouvement l'an dernier, a remporté un tel succès avec son carnaval, qu'on a décidé d'élaborer un autre programme de fêtes carna-
valesques pour le mois de janvier courant. La population de la ville a donné tout l'appui possible aux organisateurs, et ces derniers escomptent obtenir des résultats supérieurs à l'an dernier.
Le ski, la toboggan, le patin, le hockey, tous les sports seront représentés par leurs adeptes respectifs, qui feront valoir leur habileté dans des tournois et des joutes qui ne manqueront pas d'intéresser le public à un haut degré.
Les deux vignettes que nous reproduisons ici représentent le saut de ski au carnaval de Calgary, l'an dernier. Une des photographies est prise d'en bas, tandis que l'autre est prise en haut de la piste, au moment où un hardi skieur se lance dans le vide, sur ses longs patins de bois.

**L'anémie peut quelquefois ressembler
à la consommation.**

peu. Je me suis sentie bien-
tôt heureuse de ne plus souf-
frir et d'avoir bonne santé.
Mme Edmond Lafond, 356,
rue Chambord, Montréal.

Les Pilules Rouges pour
les Femmes Pâles et Faibles
sont le véritable spécifique
des maladies de la femme et
toutes les femmes devraient
les prendre tant sont grandes
leurs vertus curatives. Elles
soulagent rapidement toutes
les souffrances qui affligent la
femme durant le cours de sa
vie.

Nos médecins donnent des
consultations tous les jours,
dimanche excepté, de 9 heu-
res du matin à 8 heures du
soir. Vous pouvez ou leur
écrire ou venir les voir si vous
désirez des conseils. Leurs
consultations sont gratuites.

Les Pilules Rouges sont en vente chez
tous les marchands de remèdes. Nous
les envoyons aussi par la poste, au Ca-
nada et aux Etats-Unis, sur réception du
prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE CHIMIQUE
FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue
St-Denis, Montréal.

LE THE PRIMUS

est toujours de la même
qualité: il combine les
propriétés des meilleurs
thés de Ceylan et des
Indes.

DISTRIBUTEURS:
L. CHAPUT, FILS & CIE,
Limitée,
MONTREAL.



**256,032 BOITES
Vendues en Trois Mois**

DURANT les trois mois de Juin, Juillet et Août
1920, pas moins de 256,032 boîtes de Gin Pills
ont été vendues—c'est la preuve convaincante
de leur efficacité dans les cas d'affection du rein ou
faiblesse de la vessie. En avez-vous fait l'essai?

**Elles vous soulageront de vos maux
et vous assureront un
Avenir exempt d'Affection du Rein.**

Voire argent vous sera rendu si elles ne vous soulagent pas.
En vente partout, 50c. la boîte.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED, TORONTO
4197



Nouvelles de St-Jean

(Suite à la 4^{ème} page.)

JOYEUSE REUNION

Dimanche dernier, le 26 février, M. et Mme Domina Harbec, rue Champlain, réunissaient leurs parents et amis. Assistaient à la fête: Mme Alphonse Adam, de Saint-Jean; Mme N. Harbec, de Saint-Jean; Mme Simoy Adam, de Montréal; Mme Alcide Harbec, d'Iberville; Mme Blanche Harbec, M. Claude Bédard, Mlle Marie-Anne Adam, Mlle Berthe Harbec, M. Roméo Choinière, Mlle Alma Adam, M. Anthime Harbec, de Saint-Jean, etc. Un succulent souper leur fut servi, après lequel il y eut chant, musique, partie de cartes et sauterie. On s'amusa des mieux et chacun en gardera longtemps le souvenir.

LE CONCERT MORIN

C'est mardi, le 21 courant, qu'aura lieu en la Salle du Collège, le concert du pianiste virtuose Léo-Pol Morin. M. Morin est l'un de nos talents canadiens qui nous ont fait honneur jusque dans la Ville Lumière. Prix d'Europe en 1912, M. Morin alla à Paris et étudia sous la direction de maîtres tels que Raoul Pugno et Ricardo Vines. Il nous est revenu couvert de gloire et il fait actuellement une tournée américaine. C'est pour Saint-Jean une aubaine que d'avoir un concert Morin. Le virtuose sera assisté de Mlle Cécilia Brault, soprano. De Mlle Brault, voici ce que disait le critique d'art du "Devoir", au lendemain d'un concert où elle avait figuré: "Douce d'une voix souple, qu'elle module à ravir dans les notes claires comme dans les graves accords, Mlle Cécilia Brault possède un organe qui interprète avec ardeur la musique de Wagner." Les billets sont en vente à la pharmacie P.-P. Sabourin où le plan de la salle est déposé.

SOIREE INTIME

A l'occasion du mardi gras, le 28 février dernier, il y eut soirée intime chez M. Philias Quintin, de cette ville. Il y eut danse, musique et chant. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Romulus Boudreau, Jeannette Martin, Euclide Bourguignon, Eva Martel, Arthur Benjamin, Gertrude Massé, Adrien Payette, Berthe Desmarais, Paul Saint-Germain, Mina McDonald, Oscar Roy, Véronique Phaneuf, Arthur Mercier, Fernande Boudreau, Lucien Quintin, Laurette Carreau, Raymond Lefebvre, Lucienne Bessette, Léo Barré, Cécile Quintin, Georges Lanoue, Adrienne Phaneuf, J.-Bte Gervais, Dolores Mombelle, Adrien Bélanger, Berthe Choquette, Adolphe Racicot, Paulette Quintin, Edmond Lachance, Estelle Choquette, Georges Normandin, Aurèle Quintin, Dieudonné Leblanc, Laure Campbell, Léo Gamache, Rose-A. Gamache, Paul Haldé, M.-Anne Gamache, Eddy Bessette, Adrienne Davignon, Charles Roy, Mlle Roy, Adrien Joubert, Mlle Jarry, Emilien Delorme, Georgette Fournier, Roland Gaudette, Léona Carreau, René Perrault, Georges McDonald et autres. Tous se séparèrent enchantés de la cordiale réception de M. et Mme Quintin.

LES SPORTS

Quoique la saison officielle du hockey soit terminée, en cette ville, les amateurs ont conservé une excellente impression des joutes régulières de la ligue de la cité et ont assisté en nombre aux joutes d'exhibition. C'est ainsi qu'une foule considérable a vu la partie non terminée de mercredi de la semaine dernière, entre les Chevaliers de Colomb et les All Stars de Saint-Jean. Le manque d'espace nous a empêché d'en publier une appréciation dans notre dernière édition. Nous n'y reviendrons pas, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que certains joueurs qui figuraient sur l'alignement des All Stars, et qui furent cause de l'interruption de la joute, ne devraient pas être tolérés dans une joute en public, à moins qu'ils n'apprennent à se conduire en gentilshommes.

Heureusement les amateurs ont pu oublier ce côté dégoûtant de la partie anodine, lorsqu'il leur fut donné d'assister à la rencontre des Polytechniciens de Montréal, et des membres du Salon Littéraire et Musical de Saint-Jean. Nos jeunes ont donné une exhibition irréprochable à tous les points de vue et le Salon l'a emporté par un score de 5 à 2 dans une joute totalement dépourvue de la moindre infraction aux règles du jeu. Des sportsmen "propres", c'est ce que le public demande.

NOUVELLE INDUSTRIE

Saint-Jean s'enrichira prochainement d'une nouvelle industrie. M. M. Wilson qui était descendu à l'hôtel National, a bien voulu nous accorder une interview relativement à l'établissement ici, de la Palm Grip Co., Limited. Cette compagnie qui manufacture des serrures, boulons, cliquets, crochets d'arrêt et accessoires pour automobiles, a fait des arrangements pour occuper une construction où elle fabriquera ses produits. On espère que la firme emploiera, dès le début, une cinquantaine d'ouvriers de Saint-Jean. Les articles fabriqués par la compagnie, sont parfaitement protégés par des brevets canadiens, américains et anglais, accordés à l'inventeur, M. W.-H. Appleby.

Les marchands quincailliers de Montréal, Ottawa, Kingston et autres villes, reconnaissent qu'il y a un vaste marché pour les produits en question. On compte que l'usine sera prête à

fonctionner vers le 15 avril prochain. La compagnie a la promesse de commandes suffisantes pour une année de travail, sans chercher ailleurs. M. Wilson se fera un plaisir de faire voir les articles cités, à toutes les personnes qui le visiteront à l'hôtel National.

Il est offert en souscription publique, un nombre restreint d'actions privilégiées cumulatives, portant un boni de 25% d'actions ordinaires de la compagnie.

LIQUIDATION REFUSEE

Les procédures intentées pour la nomination d'un liquidateur pour la Columbia Graphophone Manufacturing Co., ont pris fin brusquement lorsque la cour de district des Etats-Unis à Wilmington, Delaware, a enregistré un jugement refusant la demande faite par un certain nombre d'actionnaires pour la nomination d'un liquidateur.

En rejetant péremptoirement cette action intentée à la demande de trois actionnaires seulement—non des créanciers—le jugement de la cour fait disparaître la seule opposition au vaste système récemment fait pour rajuster les finances de la compagnie sur une base solide et favorable.

Le système de rajustement qui est contrôlé par un fort comité de banquiers, est établi pour donner satisfaction entière à tous les intéressés et le monde de la finance en accepte avec plaisir la formation qui est considérée comme assurant la continuation sans arrêt du commerce considérable de la Columbia.

M. Joseph Boudreau, libraire, rue Richelieu, est le représentant à Saint-Jean, de la compagnie Columbia et il est en position de satisfaire la clientèle comme toujours dans le passé.

FEU M. DESIRE LALIBERTE

Saint-Jean vient de perdre l'un de ses plus vieux citoyens dans la personne de M. D. Laliberté. Né à Saint-Jean, le 16 octobre, 1850, le défunt était âgé de 71 ans 4 mois 19 jours.

Parti de Saint-Jean, très jeune, il voyagea dans les pays d'Europe, ayant été ingénieur à bord de transatlantiques durant plusieurs années. Il avait vu la Chine, le Japon, etc. La compagnie du Grand Tronc l'envoya en Angleterre pour en revenir au Canada avec les premières locomotives qui firent usage du charbon ici, et il enseigna l'emploi du charbon sur ces locomotives. Après avoir voyagé durant une vingtaine d'années, il revint dans sa ville natale où il a toujours demeuré depuis.

M. Laliberté fut à l'emploi de la ville comme ingénieur du département du feu, puis à la Standard Clay Products. Il fonda la fonderie Laliberté qui fut en opération durant plusieurs années. Après avoir amassé une jolie fortune, il décida d'abandonner les affaires pour jouir d'un repos bien mérité, étant atteint d'une maladie incurable.

Il eut un double malheur qui englobait presque totalement sa fortune, la déconfiture de la banque de Saint-Jean et de la Saint Johns Brick. Il est décédé vendredi, le 4 mars, muni de tous les secours de la religion. Il était retenu à sa chambre depuis le 27 septembre, 1921. Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme née Marie Cardinal et un fils d'adoption Rodolphe.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 6 mars, à Notre-Dame Auxiliatrice. Les porteurs étaient MM. A.-G. Racicot, F. Payette, Alfred Camaragré, J.-H. Racicot, Jules Lefebvre et Louis Dubois.

Suivaient le corps, son fils Rodolphe, ses beaux-frères, J.-Bte. Cardinal et Pierre Robert, employé civil d'Ot-

tawa, ses neveux, MM. Edouard Laliberté, Thomas Fullum, Adolphe Fullum et une foule d'amis et de connaissances.

Le drapeau flottait en berne sur l'hôtel de ville, en signe de deuil pour le défunt qui fut autrefois échevin.

A l'église, c'est M. le curé P.-D. Labrèche qui a officié, assisté de MM. les abbés Zénon Campeau, vicaire et Hamelin, professeur au collège.

A l'orgue tenu par M. Ernest Gagné, les Chanteurs de Notre-Dame ont interprété la messe funèbre de L. Perros, M. L.-O. Perrier dirigeait la chorale.

Aux survivants de la famille Laliberté, nous offrons nos sincères sympathies.

A LOUER.—Chambre meublée ou non meublée. S'adresser à 50 rue Richelieu, Saint-Jean. 41-2

Le notaire T. Brassard, offre à vendre:

"Une terre située, Grand Bernier, paroisse de Saint-Jean, 125 arpents toute en culture, une maison, grange, écurie, stable, remises, porcherie, nouveau aux légumes (plancher en ciment) verger de 200 pommiers."

Pour informations, s'adresser à M. Lévis Hébert, 98 rue Albert, ou au notaire T. Brassard. J. N. O.

SOLITAIRE ?

HOMMES, FEMMES, FILLES, CELIBATAIRES, VEUF, ETC.

Entrez dans notre Club de Correspondance et faites des amis intéressants. Faites-vous connaître de l'univers par notre entremise. Epousez la Richesse et le Bonheur. Des centaines de partis riches, attrayants, bien disposés, veulent se marier. Photos gratuites. Envoyez 50 cents pour un abonnement de quatre mois. \$1.00 pour un an.

FLORENCE BELLAIRE

200 Rue Montague, Brooklyn, N. Y.

"Stimulant" Gratuit

Un pétillant Stimulant, Plein d'Esprit et d'Humour, Copie gratuite sur réception de votre nom et adresse au long. Ecrivez à G. Mitchell, 397 Rue Pearl, Brooklyn, N. Y. 36-9

EPICERIE FOISY

Edgar Mayrand,

Propriétaire.

SPECIAL :

Petite Morues,

Rhubarbe fraîche de Californie,

Tous les jours —

Thés et Cafés supérieurs,

Epicerie générale et

Poisson frais gelé.

Téléphone au No 3 pour prompt livraison.

Garage

A.N. LAREAU

Reparations Generales.

Spécialités :

Service des autos

McLaughlin et Chevrolet.

Téléphone 448W

22 RUE RICHELIEU.

Saint-Jean

La Compagnie Continentale d'Assurance

VIE

BUREAU PROVINCIAL 180 rue St-Jacques, Montréal.

GEORGE B. WOOD, Président, CHARLES H. FULLER, Secrétaire

DAVID LAUER, gérant provincial.

Cette compagnie vient d'ouvrir un bureau à l'Hôtel National. M. Georges Lord vient d'être nommé gérant du district de Saint-Jean-Iberville.

Toutes informations pour contrats et position d'agents vous seront données au bureau de M. Georges H. Lord, gérant du district, Hôtel National, Saint-Jean, P. Q.

Nos marchandises du printemps sont arrivées, venez voir nos

Pardessus de printemps,

Habits, dernières nouveautés,

Manteaux pour dames, Robes,

Etc. Etc

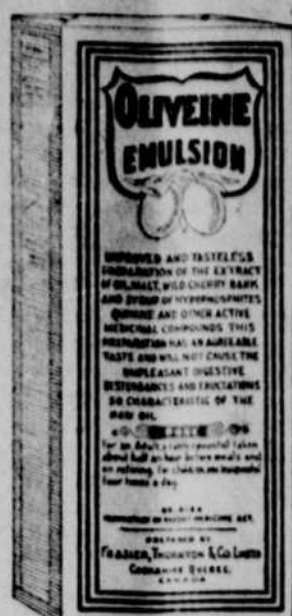
AU PLUS BAS PRIX.

Une visite est sollicitée.

Le Syndicat de St-Jean,

50 RUE RICHELIEU

EMULSION OLIVEINE



Ce qu'en disent des gens que vous connaissez

West Arichat, Comté de Richmond, N.E.
"Je ne saurais dire trop de bien de l'étonnante Emulsion Oliveine. Pendant près de six mois je fus atteinte d'un mauvais rhume. Je fis l'essai de tout ce qui était susceptible de guérir un gros rhume, mais sans aucun résultat. Finalement, je fis l'essai de l'Emulsion Oliveine. Après en avoir pris quelques bouteilles je me porte à merveille."—Madame Lawrence Fougère

Fontenelle, Comté de Gaspé, N.E.
"J'avais un très mauvais rhume et je craignais de le voir tourner en inflammation des poumons. Je souffrais tellement la nuit que je ne pouvais dormir. Je commençai à prendre de l'Emulsion Oliveine. J'en suis à ma troisième bouteille et je considère que je suis bien portante."

Mademoiselle Yveline Adams,

Se trouve dans les pharmacies et les magasins généraux

Prix \$1.00

Préparée par FRASIER, THORNTON & CIE, Limitée

à Cookshire (P.Q.) 30F

Lequel coûte le plus ?

Porter de l'assurance-accident et n'en avoir pas besoin. Ou avoir besoin d'assurance et n'en pas avoir.

?

Rien comme chez soi pour les accidents.

SI.....

La gravité perdait sa force; si la pluie ne se transformait en glace; si les bâtisses ne brûlaient pas; si l'eau ne noyait pas; si les autos disparaissaient; si les convois se conduisaient mieux et si les mulets ne ruotaient pas—si un tas d'autres choses n'arrivaient pas, il n'y aurait jamais d'accidents.

Mais il en arrive. Et heureux l'homme qui s'est assuré contre les "si" de la vie.

ASSURANCE CONTRE TOUS ACCIDENTS

Payant pour perte de vie par accident, \$5,000.00.

Les deux mains \$5,000.00 Un pied et un oeil \$5,000.00

Les deux pieds \$5,000.00 Une main \$2,500.00

Les deux yeux \$5,000.00 Un pied \$2,500.00

Une main et un pied \$5,000.00 Un oeil \$2,500.00

Un oeil et un main \$5,000.00 Pouce et index \$833.33

\$25.00 d'indemnité pour chaque semaine d'incapacité causée par tout accident et jusqu'à concurrence de deux cents semaines, et

\$25.00 d'honoraires d'infirmière, si ses services sont requis à la suite d'accident, et

\$25.00 d'honoraires d'hôpital quand l'assuré y est envoyé à la suite d'accident.

Au coût de DIX-NEUF DOLLARS POUR RISQUES SPECIFIQUES

M. B. RICE & FILS,

Bureau 251 21 RUE SAINT-JACQUES, Saint-Jean, Que.

Téléphone :

Bureau 251

Résidence 544m

Grande Exposition

DES AUTOMOBILES

Dodge Brothers

Chez A. E. GREGOIRE, Place du Marché

Vous y verrez les modèles de

Touristes,

Routières,

Camions,

et un magnifique Sedan.

Il nous fera plaisir de vous donner tous les détails et des démonstrations vous seront faites afin de vous faire connaître la valeur réelle et les avantages que vous pouvez retirer en achetant une automobile

DODGE BROTHERS

Chez A. E. GREGOIRE, Saint-Jean.

Le public est cordialement invité à venir visiter nos

Nouvelles Salles d'Exhibits pour Automobiles.

Les nouveaux modèles

McLaughlin & Chevrolet

à la maison

LASNIER & GALIPEAU

coin Richelieu et St-Georges

N'oubliez pas la

Grande Ouverture

—AU—

Magasin des Modes,

66 rue Richelieu, Saint-Jean.

Il y aura des ventes à sensation.

Surveillez bien notre annonce.

L. BERGEVIN,

Marchand de Bois, Foin, Grain, etc.

à l'ancienne manufacture D. H. Langlois.

ANGLE SAINT-PAUL ET DE SALABERRY

Placez votre commande pour vous convaincre.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Léopold Bessette, passe une quinzaine de jours à South Troy, Derby, et Westfield, Vt., l'hôte de ses sœurs, Mmes Arsène Brault et Lionel Phoenix et de son frère Alcide, lequel est sérieusement malade.

Mme Paul Lafleur, de North Stratford, était de passage en cette ville, ces jours derniers, l'hôte de sa sœur Mlle Palmira Tetreault, de l'hôtel Saint-Jean, et de Mme J.-B. Langevin, de la rue Richelieu. Mme Lafleur a aussi visité Saint-Alexandre et Notre-Dame de Stanbridge. Revenue à Saint-Jean, elle en est repartie accompagnée de sa sœur, jusqu'à Montréal, pour rentrer dans sa famille.

Mme F. J. Gagner est de retour d'une promenade d'une semaine chez Mme M. E. Roy, de Saint-Albans, Vt., sa sœur.

Mlle Gabrielle Larivière passe une quinzaine chez M. Amédée Bélanger, professeur de l'Académie de Saint-Jean, ancien principal de l'école modèle à Lacolle.

M. et Mme J.-B. Langevin, de cette ville, sont allés aux Trois-Rivières, dimanche dernier, où ils ont tenu sur les fonts baptismaux, leur neveu, Joseph-Jean-Baptiste-Jacques, enfant de M. et Mme Norbert Demers.

LA VENTE A I SOU

Nous rappelons à nos lecteurs, que c'est les 23, 24 et 25 du courant mois, qu'aura lieu à la pharmacie Dr. Guy, la vente à 1 sou des produits Rexall. A ce sujet, on fera bien de surveiller l'annonce qui paraîtra dans leur journal.

VISITEURS EN VILLE

MM. D. Doudy et J. Laflamme, officiers de la Dominion Express Company, sont à faire la visite de la clientèle à Saint-Jean, pour connaître les dispositions du public envers la compagnie. Cette visite d'inspection se fait dans toutes les villes du Canada. M. C.-A. Laberge, agent local, accompagne les inspecteurs dans leur visite.

"J'ai vendu plus de deux mille bouteilles de Tanlac et jamais je n'ai eu une réclamation d'un seul client." écrit le directeur du Emmer's Drug Store, de Columbia, (Tennessee). Armand Bourgeois.

SOIREE INTIME

A l'occasion du Mardi Gras, un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. et Mme Léopold Benoit. On y remarquait: M. et Mme Jos. Benoit, M. Alphonse Picard, Mlle Alice Benoit, Germaine Therrien, Irène Martin, Roméo Picard, Julie Deschênes, Gertrude Martin, Irène Picard, Hermine Deschênes, Jeanne Fortin, et MM. Roméo Gaudette, Wilfrid Picard, Victor Gervais, Oscar Robert, Hector Martin, Antonio Camarero, Arthur Picard, Georges Patry. Il y eut chant, musique et amusements divers. Les invités se quittèrent à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir.

REMERCIEMENTS

Le Dr Daigneault remercie bien cordialement tous ceux et celles qui lui ont manifesté des sympathies à l'occasion de la mort de son épouse et tout particulièrement ceux qui ont fait des offrandes sous quelque forme que ce soit: A tous: merci.

La famille Chartier, de cette ville, désire remercier publiquement, toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à la suite de la mort de M. Joseph Chartier dont les funérailles ont eu lieu lundi dernier.

MARQUES DE SYMPATHIES

Offrandes de messes, à l'occasion de la mort de Mme J. A. Daigneault (Dr.): Sr. Canut, supérieure, hospice Notre-Dame; de l'Assomption; Fr. A. Godin, M. et Mme Joseph Boudreau fils.

Bouquets spirituels. — Mme Turgeon, Dr. Brosseau, Mme Joseph Landry, Révère Soeur de l'Assomption, M. Arsène Godin, Mme C. N. Desnoyers, Mlle Monette, M. P. Baudouin, M. U. Grégoire, M. A. Grégoire, Mlle E. Girardin, M. Girardin, Marie-Louise Legendre, Mme Pierre Benoit, M. et Mme J. R. Courtemanche, Mlle Ant. Goyette, C. Girardin, M. S. J. L'Ecuier, Mme C. Giroux.

Sympathies. — M. et Mme T. Nicholson, Dr. Oscar Laberge, la famille J. B. Gaudette, Dr. Georges Phaneuf.

AU GARAGE A. E. GREGOIRE

Vu la grande demande pour les automobiles Dodge Brothers, cette année, il est de votre avantage de ne pas retarder à donner votre commande, si vous voulez vous assurer une livraison pour les beaux jours du printemps. Notre exposition se continue toute la semaine.

M. JOSEPH DEMERS

M. Joseph Demers notre député au parlement fédéral, est parti pour Ottawa. Il assistera à l'ouverture du parlement et prendra part à la session qui s'ouvre et qui promet d'être fructueuse pour le pays.

SYNDIC DES FAILLITES

En vertu d'un décret du lieutenant-gouverneur de cette province, M. le notaire Armand Brosseau a été nommé syndic autorisé des faillites.

MARIAGES

Le 28 février, à Saint-Jean, Vitalis Gosselin, fils de feu Joseph Gosselin et veuf de Régina Lebeau, a épousé Florida Roy, fille de feu François Roy et de Odile Longtin. Les témoins ont été Pierre Gosselin pour l'époux et Joseph Roy pour l'épouse sa cousine.

NAISSANCES

A Saint-Jean, le 3 mars, a été baptisé Joseph-Arthur-Richard enfant de Omer Bisillon et de Purissima Denneault. Parrain, Arthur Denneault; marraine, Albina Daigneault.

Le 5, Marcelle-Gabrielle-Aline enfant de Dosthée Payant et de Olympe Boutin. Parrain, Marcel Bessette; marraine, Vitaline Pierre.

A Saint-Jean, le 22 février, a été baptisé Marie-Aldéa-Anita enfant de Uldège Vivier et de Rosina Garceau. Parrain, Oriand Isabelle; marraine, Aldéa Garceau.

Le 24, Joseph-Jean-Romuald-Réal enfant de Emile Girard et de Aurèle Bibeau. Parrain, Rémi Bibeau; marraine, Clara Beaudin.

Le 25, Louis-Hélodore enfant de Alexandre Boisé et de Léa Bernier. Parrain, Louis Côté; marraine, Alma Denneault.

Le 26, Joseph-Jean-Louis-Albert enfant de Oscar Guertin et de Laurence Gervais. Parrain, Albert Surprenant; marraine, Adonida Gervais.

Le 26, Marie-Rolande-Annette-Idaline enfant de Wenceslas Boudreau et de Valentine Boudreau. Parrain, Euclide Morrier; marraine, Antoinette Boudreau.

Le 28, Marie-Claire-Brunelle-Denise enfant de Alfred Granger et de Alice Leblanc. Parrain, Bruno Gagnon; marraine, Yvonne Leblanc.

DECES

Le 25 février, à Saint-Jean, a été inhumé Alfred Frédéric, célibataire, décédé le 23, à l'âge de 60 ans.

Le 25, Jeanette enfant de Henri Surprenant et de Clarisse Gervais, décédée le 23, à l'âge de 1 mois.

Le 1 mars, Hermine Pinsonneault épouse de Joseph-Arthur Daigneault, médecin, décédée le 27 février, à l'âge de 70 ans.

Le 3 courant, dans le cimetière de Saint-Jean, a été inhumée Rolande enfant de Delphis Thibodeau et de Léa Brault, décédée le 1 mars, à l'âge de 11 ans.

Le 6 mars, Joseph Chartier fils de feu François Chartier et de feu Apolline Lamoureux, décédé le 4, à l'âge de 78 ans.

CLUB DE DAMES

Depuis quelques semaines, le jeu de dames fait de grands progrès. Dimanche le 26 février, il s'est joué de belles parties de dames pour savoir qui des champions remporterait les prix de trois piastres et de deux piastres. La victoire n'est pas encore décidée, vu que de bons joueurs sont malades. Il est à espérer que dimanche le 12 mars, le vainqueur sera connu.

Nous aurons aussi un autre concours bientôt. M. Odilon Guilmette, d'Iberville, capitaine d'équipes de la classe A, du club de Saint-Jean, lance un défi de cinquante cents la partie pour cinq parties, à M. Joseph Goyette, de Saint-Grégoire, fils de M. Henri Goyette. M. Goyette est un des champions du concours qui a eu lieu l'automne dernier et M. Guilmette est champion d'Iberville. On est certain d'avance que si M. Goyette accepte, on verra un grand nombre de joueurs dans la salle Grégoire. Les amateurs seront tenus au courant de ce qui se passe dans le club de dames, en suivant le rapport dans le "Canada-Français". (Communiqué)

MOUVEMENTS DES CONDAMNÉS

Le terme des assises étant clos, les autorités devaient voir à disposer des condamnés qui logeaient encore à la prison locale. Or, samedi matin, Martel et Pollender sont partis sous escorte, en route pour le pénitencier de Saint-Vincent de Paul. D'autre part, quatre autres condamnés qui avaient été ramenés ici pour témoigner dans un procès qui du reste n'a pas été fait, ont été renvoyés en captivité.

Lundi soir, les derniers condamnés détenus ici, ont quitté la ville. C'est d'abord Arsène condamné à 5 ans de pénitencier pour circulation de chèques faux. Il terminera deux années commencent à Bordeaux, avant d'aller à Saint-Vincent de Paul. Et enfin Harry Fraser, trouvé coupable du meurtre de Joseph Sénécal et qui sera détenu à Bordeaux jusqu'au moment d'être ramené ici, pour son exécution qui est fixée au 16 juin prochain.

Dès le lendemain de sa condamnation, Fraser a demandé un chapelier qui le guillier M. Boudreau s'est empressé de lui procurer; puis il a voulu voir un prêtre. C'est M. le curé C.-A. Lamarche qui s'est rendu auprès de lui et y a passé plus d'une heure. Avant de partir, lundi, Fraser a demandé à revoir son consolateur, mais M. le curé était absent à Montréal. Il a cependant reçu l'assurance que le saint prêtre ne l'oublierait pas, mais le visiterait à-bas, à Bordeaux, aussi souvent que besoin sera.

Fraser est calme. Se résigne-t-il à son sort, ou espère-t-il une commutation de peine? On dit à ce propos, que son dévoué défenseur, Mre S. Poulin tentera d'obtenir une commutation.

PROCHAIN CONCERT

On annonce pour le 20 avril prochain, un concert-comédie organisé par L'Orphéon de Saint-Jean. Nous serons prochainement en mesure d'indiquer le choix qu'on aura fait du local où sera donné le concert en question.

IL AVAIT TROP BU

Lundi soir dernier, le chef Joseph Turgeon et le constable Joseph Lyons ont fait une "belle prise", à la station du Pacifique.

Ils venaient justement de mettre en voiture les condamnés en partance pour Bordeaux, lorsque leur attention fut appelée par un rassemblement au sud de la station. Ils constatèrent qu'un individu venait de choir dans la neige, parce qu'il avait trop bu. Ils le relevèrent et reconnurent en lui, l'un des agents que la Commission des Liqueurs envoya ici, il y a quelques semaines, "faire" des causes contre les hôteliers, et qui le matin-même avait témoigné devant le magistrat, contre certains "miserables" qui (c'est son témoignage) lui auraient vendu du scotch.

Il fut mis sous verrous et, mardi matin, le chef Turgeon assermentait une plainte contre lui. En fouillant son poivrot, le chef trouva sur lui une bouteille de gin et une autre d'une liqueur différente. Parions que le nommé Beauchamp se préparait à "faire" une autre cause contre un hôtelier imaginaire! Si c'est là la sorte de mouchards qu'emploie la Commission, pour faire arrêter les honnêtes gens, il y aurait de quoi dégoûter de l'honnêteté.

FEU M. FERDINAND DESNOYERS

Un Journal de Los Angeles, Californie, nous apprend le décès survenu en cette ville, le 8 février, de M. Ferdinand Desnoyers, fils de Joseph et de Emília Desnoyers, autrefois de Lacadie. Le défunt était âgé de 61 ans et était très avantageusement connu dans la ville de Clark, Dakota Sud, où il dirigeait l'une des plus prospères maisons d'affaires. Il a succombé aux ravages d'un cancer à l'estomac. Il était le frère de M. Henri Desnoyers aussi marchand à Clark, Dakota Sud. Ses restes ont été inhumés à Manteno, Illinois. Nos sympathies à la famille en deuil.

MONTREAL SENISTRE

La cité de Montréal a été terriblement éprouvée dans la nuit de vendredi à samedi dernier, alors que son hôtel de ville a été détruit de fond en comble par l'incendie.

En dépit du travail de géant de sa brigade de pompiers, l'une des meilleures en Amérique, rien n'a pu être épargné. Il ne reste debout que les quatre murs calcinés.

Les pertes, d'après ce qu'en dit le maire Martin, et y compris les documents, s'élèveraient à quelque \$10,000,000. Il n'y avait pas d'assurance sur la bâtisse.

En sympathisant avec les citoyens de la métropole, nous ne pouvons nous empêcher de blâmer l'administration pour son imprévoyance. Le chiffre des pertes est énorme et se traduira inévitablement par une lourde imposition de nouvelles taxes sur les contribuables.

D'un Océan à l'autre, le Tanlac est connu et honoré de la confiance de millions de personnes qui en ont pris et ont déclaré qu'il est le meilleur médicament de tous les temps. Armand Bourgeois.

LES DOUANES A SAINT-JEAN

Le relevé des recettes douanières à Saint-Jean, pour les mois de janvier et février derniers, se lit comme suit: janvier—droits, \$29,575.53; taxe d'accise, \$17,645.52; droits d'accise, \$53,613.02; Divers, \$1,059.92; total, \$101,993.99. Février—droits, \$29,798.16; taxe d'accise, \$13,498.42; droits d'accise, \$85,833; divers, \$440. Total, \$129,569.58. Augmentation pour février, \$27,575.59. Le total pour janvier, 1921, avait été de \$43,527.01 et pour février, de \$37,115.80.

COUR DU MAGISTRAT

M. le magistrat V. Cusson a siégé lundi, et il a entendu la cause de la Commission des Liqueurs vs les propriétaires de l'Hôtel Windsor, accusés d'avoir vendu deux verres de scotch whisky à deux agents de la dite commission. Les agents sont venus déclarer qu'à la date citée dans leur plainte, ils ont acheté à l'Hôtel Windsor, à 230 heures de l'après-midi, 2 verres de scotch. D'autre part les témoins de la défense ont affirmé que les agents n'ont été vus dans l'hôtel que vers les 9 heures du matin et qu'ils n'ont pas pu acheter du scotch quand il n'y en avait pas à vendre dans la maison. On prétend que tout ce qu'ils ont pu se procurer, c'est de la bière et un vin médicamenteux d'un résidu de bouteille est produit en cour. La cause a été prise en délibéré et jugement sera rendu le 14 courant.

"CLUB ATHLETIQUE VICTORIA"

Une nouvelle organisation, à laquelle devraient s'intéresser toutes les personnes qui ont à cœur le progrès de la ville de Saint-Jean, a récemment jeté ses bases dans notre ville, sous le nom de "Club Athlétique Victoria".

Ce club athlétique a été formé dans le but suivant: (Extrait de la constitution) "L'Ambition du "Club Athlétique Victoria" est de réunir fraternellement et développer physiquement toutes les personnes de la race blanche, d'origine canadienne, quelque soit leur nationalité.

Âgés de 18 à 45 ans, d'un bon moral, et dont l'état de santé rend apte à la culture physique, et qui sont acceptables au point de vue social.

M. A. R. Fletcher qui pendant plusieurs années fut activement intéressé comme instructeur physique à différentes universités, a conçu l'idée de jeter les bases d'une telle organisation, et en vue de mettre à exécution son projet a intéressé plusieurs citoyens de cette ville afin de l'aider à commencer les activités.

Les administrateurs de la Salle Victoria ont généreusement offert leur local à l'organisation qui y tient ses classes de gymnastique régulièrement tous les lundis soirs.

Un nouveau pas vers le progrès de l'organisation a été de choisir l'élément nécessaire pour la formation de la Charte de l'organisation, ce qui fut accompli à une assemblée des membres du club le 22 janvier 1922. A cette assemblée, des plans furent formés pour promouvoir le développement de cette nouvelle organisation, qui nous l'espérons sera dans un avenir rapproché tout au crédit de la ville de Saint-Jean, et de la société en général. Cette entreprise a actuellement obtenu beaucoup de succès, considérant qu'aucune publicité ne fut faite, autre que les bons mots de satisfaction répandus par les membres actuels qui apprécient hautement les bienfaits de cette organisation.

Le programme des classes consiste à l'entraînement suivant: Marche, exercice gymnastique en général, Barres fixes, exercices divers en groupe, "Basket-Ball". Les membres sont très enthousiastes à suivre régulièrement ces classes qui sont très appréciées, et qui montreront sous peu les bons résultats du développement physique chez la jeunesse locale.

Il a été décidé à la dernière assemblée de commencer une campagne afin d'enrôler de nouveaux membres et rendre l'organisation de plus en plus prospère. Tous les membres actuels ont été appointés sur le "Comité de Recrutement" et chacun travail le sérieusement à l'enrôlement de membres acceptables.

Cette Association désire faire part de plus cordiale invitation à tous ceux qui sont éligibles de faire partie de cette organisation. Que tous ceux qui peuvent disposer d'une heure ou plus se rendent le lundi soir à 8 heures à la Salle Victoria, rue Longueuil, pour voir à l'oeuvre la jeunesse locale.

Nous désirons surtout, et une fois de plus, appuyer sur le fait que cette organisation acceptera toute personne éligible, quelque soit sa nationalité et ses croyances.

Veuillez adresser toutes communications ou demandes d'information au Secrétaire de l'Organisation, M. J. A. Bayard, Casier Postal No 21, Saint-Jean, P. Q.

LES MALADIES VENERIENNES

Une foule énorme se pressait, lundi soir, dans la salle du Marché, pour entendre la conférence du Dr. Ranger, de Montréal, sur le mal du siècle, la syphilis. Un grand nombre de personnes n'ont pu trouver place dans la salle.

Présenté à l'auditoire par M. le curé Lamarche de Saint-Jean, le savant docteur a su se mettre au diapason de la circonstance et il a donné une conférence claire, raisonnée, prenante, tout en conservant une discrétion de bonne tenue. Il a déclaré que le but des conférences qui sont données sous les auspices du ministère de la santé publique, était d'éclairer les parents et de les renseigner sur les maladies vénériennes. C'est à eux qu'appartient de prendre les précautions nécessaires pour protéger le bien-être futur de leurs enfants.

Le problème créé par les maladies vénériennes, doit intéresser tout le monde. C'est grâce à l'ignorance, que ces maladies se sont tellement répandues. Le silence observé à leur égard, a permis de mettre en circulation des idées erronées: celle-ci, par exemple, que les rapports sexuels sont une nécessité pour l'homme.

Les renseignements sur la vie sexuelle doivent être donnés aux enfants par leurs parents; c'est d'eux que les enfants doivent recevoir, sans mensonge, les connaissances nécessaires qui satisfiront la curiosité naturelle, qui est, chez l'enfant, l'éveil de l'intelligence.

Puis le conférencier parla de l'extension des maladies vénériennes, de leurs conséquences: la cécité ou perte de la vue, la stérilité, les opérations, l'incapacité; l'ataxie locomotrice et la paralysie générale des aliénés; attaques de paralysie dans l'âge moyen; grande proportion des maladies du cœur et des artères; fort pourcentage des aliénés; énorme pourcentage des avortements et fausses couches. Ces maladies ne sont pas le propre d'une classe de la société, mais existent chez le riche et chez le pauvre; elles attaquent à tous les âges et à toutes les classes de la société. De là la nécessité de renseigner le public. Un enfant ne restera pas ignorant, et s'il ne s'établit pas de confiance mutuelle entre les parents et l'enfant, la curiosité naturelle de celui-ci l'entraînera ailleurs, peut-être pour son malheur.

Le conseil final donné, est que les parents ne devraient pas permettre à leur enfant de se marier, sans un certificat médical établissant que le futur conjoint ne souffre pas d'une maladie vénérienne. Au moyen de projections lumineuses, le conférencier a fait voir l'horreur des plaies et des infirmités qui résultent des maladies vénériennes.

Le Dr Ranger a repris sa conférence, mardi soir, en la salle Notre-Dame, devant un auditoire encore très nombreux.

AU COLLEGE SAINT-JEAN

Hier soir, messieurs du collège ont donné une de ces soirées instructives et amusantes dont ils ont le secret. C'était à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des philosophes, et ses disciples en philosophie furent les principaux personnages de la soirée. On a rendu avec brio les oeuvres citées au programme suivant:

- 1.—Marche—Ouverture, Harmonie.
- 2.—L'existence et la nature de Dieu
- a) Preuves philosophiques présentées par F. Hébert.
- b) Preuves populaires: Dialogue extrait du "Tailleur de pierres de Saint-Pierre", par A. de Lamartine.
- Le Tailleur de pierres, M. Demers.
- Lamartine, G. A. Morais.
- 3.—Les oeuvres de Dieu
- "Les infimement grands et les infimement petits", conférence avec projections lumineuses, par R. Lauzon.
- 4.—A qui le neveu? 1er acte.
- 5.—Prière à Dieu: La prière du Ciel (Massenet), P. Racicot.
- 6.—A qui le neveu? 2ième acte.
- 7.—Finale, Harmonie.

A QUI LE NEVEU?
Comédie en deux actes par Théodore Botrel
PERSONNAGES

Balochard, Jean Lequin
Dupiton, Antoine Gauthier
Cyprien, Paul Racicot
Sosthène, Claude Sutton
Georges, Georges Marlen
Benoit, Jean-Louis Dussault
Théobald, Georges Racicot
Saturnin, Paul Langlois

Il convient de féliciter maître et élèves qui se sont mis à contribution pour en arriver au succès qui a couronné l'une des plus belles soirées qui aient été données à Saint-Jean, de longtemps.

AU CONSEIL DE VILLE

La séance régulière mensuelle du conseil de ville a eu lieu lundi soir dernier, sous la présidence de Son Honneur le maire A. Bouthillier. Tous les échevins étaient présents. M. Georges Saint-Germain fut assermenté à cette séance, tandis que M. Martial Rhéaume l'aurait été quelques jours auparavant.

En prenant son siège, M. Rhéaume déclare qu'il n'est pas venu au conseil pour casser les vitres ni causer de la sensation, mais bien pour aider à ce que le travail se fasse dans la plus parfaite harmonie, comme cela s'est fait en ces dernières années.

Lecture est faite du rapport de l'élection du 27 février, lequel rapport est approuvé par le conseil.

On a ensuite procédé à la formation des comités permanents, avec le résultat suivant:

Chemins et canaux: M. Martial Rhéaume président et M. Joseph Hébert; Feu et police, M. A.-G. Racicot président et M. Arthur Ménard; Aqueduc et éclairage, M. Eugène Normandin président et M. Georges Saint-Germain; Marchés et Hygiène, M. Arthur Ménard président et M. Martial Rhéaume; Hôtel de ville et parcs, M. Joseph Hébert président et M. A.-G. Racicot; Industries et réceptions, M. Georges Saint-Germain président et M. Eugène Normandin; Finances, M. Georges Saint-Germain président et M. A.-G. Racicot; Martial Rhéaume, Eugène Normandin, Joseph Hébert et Arthur Ménard.

M. Joseph Hébert a été élu promoteur pour l'année courante. On a ensuite nommé les auditeurs des livres de la corporation, pour l'année courante et qui sont MM. Samuel-J. L'Ecuier et Adrien Gaudette.

Le conseil a ensuite approuvé le règlement No 199 autorisant un emprunt pour payer les travaux faits à l'aqueduc, au montant de \$21,000, et rembourser un emprunt de \$39,000, négocié en 1917-19, pour améliorer ledit aqueduc. Le présent règlement entrera en vigueur après son approbation par les électeurs propriétaires, sa sanction par le conseil de ville et sa ratification par les autorités provinciales.

On a aussi adopté une résolution autorisant le réemprunt d'une somme de \$250,000, autorisé par un statut de Québec, section VII 40 Victoria, chapitre 68, tel qu'amendé par le statut V Georges V, section II, chapitre 121, le tout sujet à l'approbation de la Législature s'il y a lieu.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à verser la somme de \$200, partie de la souscription de \$1000 au fonds de l'Université de Montréal.

Une lettre de la part de la famille Boisvert qui remercie le conseil des marques de sympathies qui lui ont été témoignées par la cité à l'occasion du décès de M. Napoléon Boisvert.

Le conseil approuve les demandes de MM. L.-P. Cloutier et W.-J. Blais qui désirent obtenir l'aide de la ville pour construire des logements dits ouvriers. Tous deux construisent sur des lots de la Singer Manufacturing Co., rue Allen.

Le conseil a reçu et approuvé un compte pour la pension à l'orphelinat, de deux enfants de la famille Contant. M. Rhéaume se lève de nouveau pour demander que l'ingénieur lui fournisse un rapport sur l'état de la machinerie du département de la voirie, ainsi qu'un état des pavages et trottoirs faits en 1920 et 1921, ainsi que du coût de ces travaux, année par année.

La séance est ensuite ajournée au 15 courant.

La nature a voulu que vous mangiez ce qui vous plaît. Vous pourrez le faire si vous prenez du Tanlac. Armand Bourgeois.

Les Prescriptions

seront remplies avec le plus grand soin, à la

PHARMACIE SABOURIN,

Angle des rues Richelieu & St-Jacques, ST-JEAN

NOS CARROSSES "LLOYD"

seront bientôt exposés dans nos vitrines. Attendez notre exposition avant d'acheter.



Quelques avantages exclusifs des Carrosses "Lloyd":

1. Ce gracieux dessin du corps de la voiture, en forme de gondole, qui donne beaucoup d'espace pour le bébé, garanti le confort, et qui surpasse en beauté tous les autres modèles.
2. L'ajustement automatique de la couverture "top" sans desserrer de boulon.
3. La surface douce et unie. La fibre continue des "Lloyd" produit une surface douce et unie, exempte de points ou de couture.

LE PLUS GRAND CHOIX DE

Prelarts Linoleum

et Rug "Congoleum"

toutes les grandeurs.

Une visite est sollicitée.

LESIEUR & FRERE,

Toux, Faiblesse des poumons,

Tuberculose 1ère période

toujours soulagée et très souvent guérie au moyen de

L'ELEXIR DE CREOSOTE

préparée par le

Dr J. A. Daigneault

Telephone No. 147 26 RUE LONGUEUIL, à SAINT-JEAN, Qué.

VOS YEUX



Si vous ressentez un malaise des yeux, soit au travail, à la lecture, à l'étude, ou même, que ce soit d'un excès de lumière ainsi que nous y sommes exposés à cette époque de l'année où les reflets du soleil sur la neige causent tant d'ennuis à la vue, venez nous consulter.

J.P. MEUNIER

OPTOMETRISTE,

108 rue Richelieu, Saint-Jean.

Avez-vous déjà goûté
du véritable thé vert ?

LE THÉ VERT

"SALADA"

est une véritable révélation pour ceux qui ont cru jusqu'ici que les
seuls thés verts étaient les "thés du Japon" ou les "thés verts de
Chine". Sa saveur est exquise — ne provient que des feuilles de
thé de premier choix fraîchement préparées. Sur réception d'une
carte postale nous en expédierons avec plaisir un échantillon.
SALADA, MONTREAL.

AGRICULTURE

ALIMENTATION DES VOLAILLES

Ce qu'il faut donner aux poules pour
qu'elles pondent bien et qu'elles
rapportent bien.

Pour que les poules donnent tous
les oeufs que l'on attend d'elles, il
faut leur donner les meilleurs soins.
La chose qui a le plus d'importance
sous ce rapport est l'alimentation.
Pour qu'une poule soit bien nourrie,
il faut lui donner des grains ronds
ou mous, de la verdure, de la nour-
riture animale, une bonne provision
d'eau, du gravier et des coquilles
d'huîtres; la nécessité de toutes ces
choses a été démontrée par des essais
aux fermes expérimentales. Dans son
bulletin "L'alimentation des volailles",
l'assistant à l'aviiculture du Dominion
dit que le charbon de bois est égale-
ment avantageux. Ce bulletin qui
traite du sujet d'une façon très com-
plète, et une autre publication de la
même organisation mais d'un autre
auteur, le régisseur de la station expé-
rimentale de Cap-Rouge, Québec, sur
"Les avantages comparés des déchets
de bœuf et du lait écrémé pour la
ponte" donnent à peu près tous les
renseignements que peuvent désirer
les gens intelligents qui désirent
réussir dans l'élevage des volailles.
Une conclusion à laquelle sont arri-
vés les deux auteurs, c'est que le
grain seul ne suffit pas pour l'alim-
entation des volailles; il leur faut
également de la nourriture animale ou
minérale sous une forme quelcon-
que. Les plus utiles de ces nourritu-
res sont les os verts broyés, les dé-
chets de bœuf et le lait écrémé; les
deux derniers doivent avoir la préfé-
rence. De ces deux, c'est le lait écri-
mé qui stimule le mieux la ponte. On
peut le donner sûr ou doux, mais il
faut qu'il soit toujours doux ou tou-
jours sûr, sinon il en résulterait des
dérangements des intestins; pour la
même raison, les os verts broyés doi-
vent être donnés avec modération et
absolument frais. Il a été démontré
par des expériences que les déchets
de bœuf et la farine de viande valent
les os verts broyés et la viande, et
sont plus riches en protéine. Pour les
petites basses-cours, les restes de ta-
ble avec du grain suffisent, mais les
basses-cours de ferme ont besoin de
quelque chose de plus, car elles ont
un parcours plus grand et plus varié.
Un autre point important que l'avi-
culteur doit observer est la régular-
ité dans l'alimentation, quelle que
soit la méthode que l'on suive. Les lé-
gumes de jardin, les trèfles et la lu-

zerne, bien séchés, et les tubercules
comme les topinambours, conviennent
tout spécialement pour l'alimentation
d'hiver. Les grains germés, spéciale-
ment l'avoine, tiennent les volailles
de reproduction en bon état.
Publié par le Directeur de Publicité,
Ministère de l'Agriculture, Ottawa,
13 février, 1922.

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DU SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le rapport du Directeur Général du
Service Vétérinaire pour 1920-21 con-
tient une somme considérable de ren-
seignements intéressants sur la lutte
contre les maladies chez les ani-
maux et l'inspection des viandes et
des autres produits alimentaires pour
la consommation humaine. La divi-
sion de l'hygiène des animaux com-
prend trois services, savoir: Maladies
contagieuses, Service Pathologique et
Service des Viandes et Conserves ali-
mentaires. Le premier de ces services
est chargé de la lutte contre les ma-
ladies contagieuses des animaux; il
maintient un personnel d'inspecteurs
vétérinaires et pourvoit à l'inspection
et à la mise en quarantaine des ani-
maux importés au Canada et à l'ins-
pection et l'émission de certificats
pour les animaux quittant le pays. Le
service pathologique est chargé du
laboratoire biologique à Ottawa; il
prépare et fournit toute la tubercu-
line, la malléine, etc., nécessaire, fait
l'examen de spécimens soumis pour
diagnostic, conduit des enquêtes lors-
qu'il en est chargé et fait des recher-
ches. Le service des viandes et des
conserves alimentaires non seulement
inspecte la qualité et la salubrité de
tous les produits alimentaires tombant
sous l'empire de la loi des viandes et
des conserves alimentaires, et donne
des certificats à leur sujet, mais il a
aussi la surveillance de toutes les
importations de viandes et de produits
de viandes, fruits, légumes, lait et
leurs produits. Un fait qui mérite
d'être noté sous ce rapport c'est que,
à l'heure actuelle, le Canada est le
seul pays du monde qui ait une loi
établissant des types modèles pour
les denrées alimentaires, duquel doi-
vent se conformer tous les pays qui
font du commerce avec nous. Le rap-
port nous apprend également une au-
tre chose importante: c'est que le Ca-
nada maintient toujours la réputation
enviable qu'il s'est acquise d'être
un pays où les troupeaux les plus sains du
monde, qu'aucun des grands fléaux
comme la peste bovine, la fièvre aph-
teuse, la pleuro-pneumonie contagieu-
se n'a fait son apparition sur nos ri-
vages et que les pertes causées par

le choléra des porcs et la morve sont
extrêmement faibles. Un autre point
à noter, c'est que l'étendue où la gale
existait en Alberta et qui couvrait
74,952 milles carrés, principalement
de ranches, a été entièrement nettoyée
du fléau et les restrictions ont été en-
levées.

Publié par le Directeur de la Publi-
cité, Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, 21 février, 1922.

LA NOURRITURE DES POULES PONDEUSES

Il est indispensable de donner de la
nourriture animale pour obtenir les
meilleurs résultats.

Pour que les poules pondent bien,
il est nécessaire qu'elles reçoivent
une bonne quantité de nourriture ani-
male. Le grain seul ne suffit pas; la
preuve de ce fait a été démontrée à
maintes reprises. Dans une circulaire
que vient de publier le Ministère fé-
déral de l'Agriculture, Ottawa, le ré-
gisseur de la station expérimentale
de Cap-Rouge, Qué., cite les résultats
d'une expérience tendant à prouver
que les poules ont besoin de nourri-
ture animale, végétale et minérale,
sous une forme quelconque, pour pro-
duire des oeufs à un prix avantageux.
Cette circulaire, qui est intitulée "Les
déchets de bœuf et le lait écrémé
pour la production des oeufs", traite
le sujet plus complètement qu'on ne
le croirait d'après son titre. De toutes
les nourritures animales, les plus im-
portantes et par conséquent les plus
précieuses sont les os verts broyés,
les déchets de bœuf (beef scrap) et
le lait écrémé; les deux dernières ont
la préférence. Une bonne habitude, dit
la circulaire, est de tenir toujours
devant les poules, dans une casserole
ouverte, tout le lait écrémé qu'elles
désirent boire, en ayant soin de veil-
ler à ce qu'il ne soit jamais gelé. Les
restes de table peuvent suffire pour
l'élevage des volailles en ville, dans
la cour de la maison, mais ils ne con-
tiennent généralement pas assez de
viande pour la basse-cour ordinaire de
la ferme. Les oiseaux qui reçoivent
des déchets de bœuf et ceux qui re-
çoivent du lait écrémé font à peu
près la même augmentation de poids
les uns que les autres, mais le lait
stimule la ponte beaucoup mieux que
les déchets de bœuf. Le lait écrémé
peut être donné doux ou sûr, mais il
faut qu'il soit toujours doux ou tou-
jours sûr, sinon on aura inévitable-
ment des dérangements d'intestin. Si
l'on n'a pas assez de lait écrémé à sa
disposition, alors que l'on se pro-
cure des déchets de bœuf ou des os
verts broyés. L'essentiel est de don-
ner aux poules toute la protéine ani-
male qu'il leur faut.

Préparé par le directeur de la publi-
cité, Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, 9 février, 1922.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-
jours La
Signature de

Sans la publicité, pas de succès pos-
sible: capacité de direction, solidité
de jugement, intelligence ne la rem-
placent pas.

MERE NETTOYEZ L'INTESTIN DU PETIT AVEC DU SIROP DE FIGUES CALIFORNIA.

Même l'enfant malade aime le goût
de fruit, du "Sirop de Figs Califor-
nia". Si sa langue est chargée, si
l'enfant est nonchalant, maussade,
fiévreux, plein de frissons, ou s'il a
la colique, une cuillerée à thé de Si-
rop ne manquera pas de faire fonc-
tionner l'intestin. En quelques heu-
res vous pourrez voir comment ce
médicament complètement tous
les poisons de la constipation, la bile
et les déchets du gros et du petit in-
testin, et comment il vous rend un
enfant bien portant et enjoué.

Des milliers de mères tiennent à
leur porte le "Sirop de Figs Califor-
nia". Elles savent qu'une cuil-
lerée à thé sauvera demain l'enfant
malade. Demandez à votre pharma-
cien le véritable "Sirop de Figs Cal-
ifornia" dont la direction pour les
bébés est inscrite sur chaque bou-
teille. Mère! vous devez dire "Cal-
ifornia" pour qu'on ne vous serve pas
une imitation.

Maux de reins qui du- raient depuis trois ans guéris par les PILULES MORO pour les Hom- mes.

Depuis près de trois ans
j'étais torturé par un mal de
reins et je travaillais bien pén-
iblement. La nuit je souf-
frais aussi; par conséquent je
reposais très mal. Ma diges-
tion était lente et laborieuse et
je devais choisir mes aliments
pour éviter des douleurs d'es-
tomac et des gaz incommo-
dants. Mes forces avaient
aussi beaucoup diminué. Après
avoir lu dans les journaux
les succès des Pilules
Moro dans plusieurs cas sem-
blables au mien, je résolus
d'employer ce remède et je
suis des plus satisfaits des ré-
sultats obtenus. M. Adolphe
Béland, 94, rue Hermine,
Québec.

Les Pilules Moro pour les
Hommes sont le remède le
plus puissant qu'un homme
puisse employer. Elles gué-
rissent les maladies de l'es-
tomac, préviennent les rhuma-
tismes, les névralgies, les ma-
ladies du foie, etc.; elles puri-
fient et enrichissent le sang
et sont pour tous une source
de forces nerveuses.

Des consultations gratuites
sont données, soit par lettre,
soit personnellement à tous
les hommes qui désirent nous
consulter.

Les Pilules Moro sont en vente chez
tous les marchands de remèdes. Nous
les envoyons aussi par la poste, au
Canada et aux Etats-Unis, sur réception
du prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE
MÉDICALE MORO, 274,
rue St-Denis, Montréal.

LA CULTURE DU TABAC AU CANADA

Le rapport du Service des Tabacs
des Fermes expérimentales fédérales
que vient de publier le Ministère de
l'Agriculture, Ottawa, nous apprend
que la récolte des tabacs cultivés dans
l'Ontario en 1920 se montait à 21,688-
500 livres, dont 259,100 livres étaient
des tabacs jaunes séchés à l'air chaud
et 19,429,400 livres du Burley blanc.
La province de Québec a produit en
1920 26,400,000 livres, ce qui consti-
tue également un nouveau record en
quantité. Par contre la valeur de ces
produits était bien inférieure à ce
qu'elle était dans les années précé-
dentes. Les planteurs de l'Ontario ont
fait face à cette nouvelle situation en
organisant une coopérative pour trier,
sécher et emballer les produits, afin
de les conserver jusqu'à ce qu'ils puis-
sent être écoulés au pays ou à l'é-
tranger. Le rapport donne les résul-
tats des expériences conduites sur les
stations expérimentales de Harrow,
Ontario et Farnham, Québec, dans tou-
tes les branches de la culture et de
la préparation des tabacs pour le mar-
ché. On conclut de ces expériences
que l'emploi d'engrais chimiques de
bonne qualité provoque une améliora-
tion sensible dans la quantité et la
qualité de la récolte et qu'il vaut
mieux mettre les engrais chimiques
en ligne que de les appliquer à la vo-
lée. La station de Farnham, Québec,
a fait une expérience pour trouver le
prix de revient du tabac prêt pour la
vente; on a trouvé que le prix de re-
vient total de 21,447 livres était de
\$3,229.77, soit un peu plus de 15 cents
par livre.

Le Chef du service relate une vi-
site qu'il a fait en Angleterre pour
voir s'il n'y aurait moyen d'y écouler
les tabacs Canadiens. Il n'a trouvé
que peu de demande pour le Burley
Blanc mais il y aurait moyen d'y é-
couler les tabacs jaunes, séchés à
l'air chaud, du type de Virginie. Les
tabacs à cigare du type à enveloppe et
à flamme fermentée, de la province
de Québec, sont également bien vus.
Publié par le Directeur de la Publi-
cité, Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, 21 février, 1922.

LES TRAVAUX AU CHATEAU FRONTENAC

Les travaux d'excavation pour la
pose des fondations de la tour que
l'on doit ajouter au Château Fronte-
nac de Québec, seront commencés
sous peu et seront ensuite poussés
avec beaucoup d'activité. Cette tour,
qui aura vingt étages, s'élèvera sur
l'emplacement des anciennes cuisines,
sur la rue des Carrières, et elle domi-
nera tout le vaste édifice du château
donnant à l'hôtel lorsqu'elle sera
terminée, un aspect encore beaucoup
plus imposant. Des équipes d'ouvriers
sont en ce moment occupées à la dé-
molition des cuisines, travail assez
difficile et pour lequel on doit sou-
vent recourir à l'emploi de la dyna-
mite, à cause de la grande solidité
de la maçonnerie. Ceci sera cependant
bientôt fait, puis on procédera aussi
rapidement que possible à la pose des
fondations proprement dites.

Dans l'intervalle, la Compagnie Do-
minion Bridge expédie à Québec les
pièces d'acier qui serviront à la struc-
ture métallique de la nouvelle tour,
structure qui sera complètement ins-
taillée vers le commencement de l'été.
Les travaux que la Compagnie du
Pacific Canadian est à faire effec-
tuer au Château Frontenac, ne seront
pas terminés avant une couple d'an-
nées, croit-on; mais lorsqu'il en aura
fini avec ces améliorations d'hôtel-
lerie, qui possède déjà une réputation
quasi mondiale, sera par son site, son
style et son importance, unique sur
ce continent.

PRENEZ "CASCARETS"

SI VOUS ETES BILIEUX
OU SOUFFREZ DE LA
TÊTE A CAUSE DE
L'INTESTIN

Ayez-en une boîte de 10 cents immé-
diatement. Vous tous hommes et fem-
mes qui n'êtes jamais bien — qui souf-
frez de maux de tête, avez la langue
chargée, mauvaise haleine et mau-
vais goût, êtes sans sommeil, bi-
lieux, nerveux, étourdis, avez un mau-
vais rhume ou l'estomac déréglé et
rempli de gaz, employez-vous "Casca-
rets" pour tenir l'intestin en bon état
ou si vous forcez simplement un pas-
sage de temps à autre, à l'aide de sels,
de cathartiques ou d'huile de ricin? Les
Cascarets agissent durant votre som-
meil; ils débarrassent l'estomac
de son acide, de la fermentation et
des gaz; chassent l'excès de bile du
foie et expulsent tous les poisons de
l'intestin. Un Cascaret pris ce soir,
vous accommodera demain matin.



Débarrassez-vous
de la poussière et de la saleté.

Faites votre cuisine de la manière la plus propre,
À L'ÉLECTRICITÉ.

La cuisine moderne n'a plus de place pour la boîte à
allumettes, la chaudière à charbon, la boîte à bois, ou la
cendre. Tous ces embarras ont été chas-
sés par la CUISSON ÉLECTRIQUE, — la
méthode la plus moderne qui atteigne son
plus haut point de perfectionnement dans

LE POËLE ÉLECTRIQUE.

La chaleur électrique, très propre, n'a pas
besoin de préparation. Elle s'obtient in-
stantanément par un simple tour de com-
mutateur. Il n'y a pas de gaz de charbon,
de taches de suie sur les ustensiles, les

les murs ou les plafonds.

Le Poêle Électrique concentre sa chaleur et la distri-
bue uniquement dans la cuisson — non pas dans la cuisine.
Les viandes et les légumes sont cuits à point, également
et sans trop consommer ou sans perdre de leur saveur.

Soit pour cuire à l'étuvée, ou bouillir, frire ou rotir,
la même perfection certaine est un point dis-
tinctif de la Cuisson à l'Électricité.

La Cuisson Électrique est le meilleur procédé.



MACDONALD'S

Cigarettes

Le Tabac avec un cœur

10 Pour 15¢



AUX CLIENTS DE LA

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA



LES ACTIONNAIRES de la Banque des Marchands du
Canada ayant ratifié le contrat d'amalgamation avec
la Banque de Montréal tel qu'élaboré par les directeurs —
La BANQUE DE MONTRÉAL, adresse à tous les clients de
la Banque des Marchands du Canada la cordiale invitation de
continuer leurs comptes et elle leur assure que leurs affaires,
grandes ou petites, seront transigées avec soin et attention.

Le service de la Banque de Montréal est adapté aux besoins
particuliers des fermiers et leurs comptes sont bien accueillis
dans tous ses bureaux.

BANQUE DE MONTRÉAL

Etablie depuis plus de 100 ans.

Vieilles Chaussures remises à neuf.

NOUVELLE STATION DE SERVICE DE
REPARATIONS DE CHAUSSURES et HARNAIS
DE TOUTES SORTES.
SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS.
Couteaux, Ciseaux et Patins Aiguisés.

RENE PATENAUDE,
CORDONNIER ET SELLIER.

106 St-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
Tout porteur de ce coupon aura droit à 20 p. c. de réduction
sur toutes réparations faites en Mars.

LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE DE NAPIERVILLE, Limitée.

Il n'y a pas de meilleur placement que celui que l'on peut faire dans les compagnies d'utilité publique. La Compagnie d'Eclairage de Naperville possède une ligne de transmission entre Naperville et Naperville et distribue la lumière et l'énergie à presque tous les gens de Naperville. Dans deux mois, nous aurons un revenu de \$500, à \$600, par mois. Il ne reste que 100 actions à vendre dans la compagnie, ce qui veut dire que dans un mois ces actions seront toutes vendues. Profitez donc de l'occasion, car c'est un placement qui se présente à vous comme vous n'en avez jamais rencontré.

Dans le bureau de direction, sont: MM. A. VINETTE, président; A.-P. BEAULIEU, secrétaire; W. GADOUAC, vice-président; EUCLIDE CHARBONNEAU, fils, directeur, tous de Naperville; M. AMEDEE MONET, directeur pour Montréal; HENRI LONGTIN, de Saint-Jacques le Mineur, et A.-E. GREGOIRE, de Saint-Jean, gérant.

Grande Vente à Réduction après inventaire

200 paires de Guêtres	valeur \$2.00 et \$2.50 pour	\$1.00
200 " Savates	valeur \$2.50 et \$3.00 pour	\$1.00
	ou \$1.50	
Chaussures doublées en laine	régulier \$7.00 réduit à	\$5.00

C'est le temps de vous procurer aussi

Une paire de Chaussures,
Claques,
Guêtres,
Sacs de voyage,
Sacoques,
Valises,
Gants,
Mitaines,
etc.



AU PRIX DU GROS.

NOS PRIX SONT TRES BAS.
VENEZ CHEZ

LOUIS McNULTY, Geo. St-GERMAIN, prop.
142 rue Richelieu, Saint-Jean.
TEL. 84. En face du Thuotoscope.

ON DEMANDE

Des opératrices expérimentées pour
faire les chemises et faux-cols.

Cluett Peabody Co. of Canada Ltd.
SAINT-JEAN, Qué.

TAPISSERIES

les plus nouveaux modèles,
A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES.

Placez votre commande immédiatement
pour votre ménage.
Divers rouleaux déssortis pour tous appartements,
A PRIX REDUITS.

JOS. BOUDREAU, fils,
LIBRAIRE,
150 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

Abonnez-vous au
"Canada-Français"

Feuilleton du Canada-Français

SAVOIR AIMER

Roman de Famille, par Auguste Geoffroy,

(2)

Cela tient à bien des causes: au service militaire et à l'instruction obligatoire pour tous, à la facilité avec laquelle les fortunes se font et se perdent, à la dureté de la lutte pour la vie qui rapproche les classes par la peine commune.

Et l'on pourrait dire que cette sympathie profonde qui soude en réalité tous les enfants de France est devenue encore bien plus grande qu'à l'époque où débutait notre histoire.

Rien ne rapproche comme les souffrances, les deuils; et le martyre de la guerre de 1914 a fondu les classes de même que la lutte pour l'avenir doit plus que jamais les faire s'entraider.

Cependant pour le facteur Sylvain et pour mademoiselle Geneviève il y avait d'autres causes.

Des causes pas ordinaires. Sylvain n'était point un étranger venu à Blanchefontaine par suite d'une nomination au poste de facteur de cette localité comme il aurait pu tout aussi bien l'être ailleurs.

Non, Sylvain était originaire de Blanchefontaine même et y était venu sur sa demande.

Sept ans auparavant son père et sa mère y étaient venus cultivateurs et cultivateurs-propriétaires de leur sol, cultivateurs à l'aise, presque riches.

Et n'avaient que lui d'enfant. Le père et la mère Lefauconnier voyaient déjà leur cher fils épousant une fille qui lui apporterait le double de ce dont lui-même hériterait d'eux et devenant le plus important agriculteur du canton.

Intelligent, superbe physiquement, très aimé de chacun, d'excellente conduite, Sylvain était l'orgueil de ses parents et semblait n'avoir qu'à tendre la main pour saisir le bonheur définitif sous la forme de la plus jolie et de la plus riche des filles à marier des qu'il en allait avoir l'âge.

Tout d'un coup il avait fait s'écrouler l'échafaudage des ambitions paternelles.

Au lieu de la vie qu'on lui offrait toute facile, toute faite, il avait préféré s'en faire une à lui-même très aléatoire, très dure.

Il s'était engagé à dix-huit ans; et cela non pour acquiescer plus vite sa dette envers la patrie et devenir libre plus tôt mais avec la ferme intention de rester au service et d'en faire sa carrière.

Gros chagrin des parents dont Sylvain avait cependant toujours été l'enfant très respectueux, très doux, très obéissant.

Détestait-il donc la culture, le séjour au village?

Non, au contraire. Etait-ce donc un esprit aventureux, batailleur?

Non, encore. Alors pourquoi cette ambition subite de l'épaullette, de la croix d'honneur en échange de son sang, de sa vie peut-être, au lieu du seul désir de passer les jours tranquilles près d'un foyer calme, assuré?

Pourquoi ce chagrin infligé à de bons parents?

C'est que Sylvain aimait déjà alors que la pauvre mère Lefauconnier en était encore à examiner la kyrielle de filles dont l'âge et la position pourraient convenir à son grand garçon, plus tard.

Et celle qu'il aimait il avait voulu la conquérir en sortant de son milieu: il avait estimé qu'il serait bien plus digne d'elle sous la tunique du soldat avec un grade qui ferait de lui l'égal des fils de nobles familles.

Il lui avait semblé, à tort, que son métier de travailleur de la terre l'abaissait, le maintenait trop au-dessous, effrayait par son trantran vulgaire la délicatesse de son idole; erreur de tout jeune homme puisque le métier de cultivateur est le premier des métiers.

Et il était parti pour le régiment, dans les cuirassiers où son père avait un camarade, d'ancien, devenu à la pointe de l'épée et à force de travail, de courage, de blessures, colonel.

Peut-être que l'exemple de ce colonel de fortune n'avait pas été sans influencer sur la décision de Sylvain.

Le colonel Duportail n'était pas de Blanchefontaine mais d'un village voisin et sa mère se traitait de cousine avec la mère du père Lefauconnier.

Il avait bien accueilli Sylvain. Et comme Sylvain avait tout ce qu'il fallait pour réussir, en plus du zèle ardent qui lui venait de son amour, il était au bout de trois ans maréchal des logis, à vingt et un ans.

Ah! combien est puissante sur le cœur de l'homme un amour vrai, pur, généreux; mais aussi quels devoirs il crée à la femme qui en est l'objet si elle veut y répondre par un dévouement égal et ne pas se montrer la dernière des coquines et des lâches!

Son idole n'en ayant en core à cette époque que quatorze, il avait encore tout le temps désirable pour des études supplémentaires et l'obtention de l'épaullette; il continua de travailler auprès de son colonel.

L'avenir rêvé s'avrait tout large devant les pas du maréchal des logis de cuirassiers.

Mais de même qu'il avait renversé le château en Espagne de ses parents, il se trouva quelque un qui renversa le sien dans les dix-huit mois qui suivirent. L'officier de cavalerie sans

fortune n'est pas heureux, pas libre d'agir avec la largesse que le métier demande.

Sylvain avait la tranquillité de ce côté, car si son père et sa mère souffraient de la séparation, souffraient à la perspective d'être obligés de remettre un jour leurs terres entre d'autres mains que celles de leur fils, ils ne lui gardaient néanmoins pas rancune.

Les lui envoyaient tout l'argent dont il pouvait avoir besoin; et c'était avec la larme à l'œil peut-être mais en se rengorgeant que le père Lefauconnier lisait les lettres de l'ami Duportail prédisant que Sylvain deviendrait colonel tout comme lui-même l'était devenu.

Aussi fut-ce une nouvelle épreuve pour le maréchal des logis quand il apprit brusquement que ses parents étaient ruinés.

Ruinés? Oui, une nuit d'hiver l'incendie éclata sur plusieurs points à la fois des bâtiments d'exploitation des Lefauconnier.

Les récoltes engrangées, un bétail considérable, les instruments agricoles, le mobilier devinrent la proie des flammes.

Mais les Lefauconnier étaient, comme en doit le penser, amplement assurés.

Ils avaient vu dans l'incendie l'œuvre de vengeance de quelque domestique renvoyé, n'avaient point songé à rebâtir une maison de culture, puis-que Sylvain ne serait pas cultivateur, avaient vendu les terres et jeté les fondations d'une coquette habitation où ils comptaient vivre de leurs rentes et recevoir un jour leur bel officier.

C'est alors, alors seulement que s'était produit le malheur, le vrai malheur, celui qui avait tué le père et la mère Lefauconnier, brisé la carrière de Sylvain.

Car l'incendie n'avait été qu'un accident, regrettable à cause des vœux souvenirs de la maison des ancêtres, mais enfin un accident.

Tandis que ce fut la ruine totale qui vint par surcroît.

Les époux Lefauconnier avaient tout provisoirement deux chambres dans la principale auberge de Blanchefontaine et ils y prenaient leurs repas.

Il ne s'agissait pour eux que d'y rester que le temps de la construction de leur chalet, construction qu'ils voulaient surveiller eux-mêmes.

Ensuite ils s'étaient résolus à un grand voyage, un séjour de trois mois dans la garnison de Sylvain, une garnison du Midi, pendant que s'achevaient les plâtres.

Ils n'avaient au monde que leur fils à aimer et leur aisance très large de gens modestes leur permettait cette fantaisie qu'ils n'eussent jamais prévue autrefois.

L'agence d'assurances avait depuis quelque temps déjà versé sa prime, une soixantaine de mille francs.

Ne voulant rien laisser traîner en arrière et comptant utiliser son passage et son séjour à Paris pour des achats de valeur en connaissance de cause, le père Lefauconnier avait prié son notaire de lui faire son compte de vente des immeubles et de lui en remettre le montant.

Le notaire s'exécuta un mardi. Les époux Lefauconnier devaient partir le jeudi matin.

Dans la soirée du mercredi, et après une journée de visites à leurs connaissances qu'ils rentrèrent à l'auberge pour les derniers préparatifs.

A dix heures du soir et malgré la fermeture du bureau, la receveuse des postes vint, à titre amical et parce qu'elle savait leur départ à l'aube, leur remettre une dépêche arrivée tardivement.

Cette dépêche annonçait à madame Lefauconnier l'agonie de son unique enfant, une jeune mère de famille effroyablement blessée dans un accident.

Braves cœurs, les époux emèrent leur voyage jusqu'après l'enterrement probable de la mourante et partirent sur-le-champ pour son village éloigné de cinq à six lieues.

Avant qu'on eût trouvé et organisé la voiture convenable et que la distance de Blanchefontaine à cette commune eût été franchie il s'écoula plusieurs heures.

L'oncle et la tante n'arrivèrent chez la nièce qu'à trois heures du matin.

Et là d'abord, grande joie, stupéfaction.

La nièce n'était pas malade du tout, n'avait jamais été blessée.

Au bout de quelques minutes d'abusivement des visiteurs et des visites tournant, et retournant la dépêche dans leurs doigts, un éclair traversa le cerveau du père Lefauconnier qui pâlit en s'écriant:

— Ha femme, eh bien, veux-tu que je te dise ce qu'elle signifie cette dépêche, elle signifie que... nous sommes volés!

Et au grand galop ils reprirent la route de Blanchefontaine pour éclaircir le mystère.

Les fonds avaient été placés dans un coffre en fer, mais le dit coffre n'avait pu qu'être enlevé dans une vulgaire armoire à glace d'hôtel dont ils s'étaient contentés de prendre la

clé le même que la clé de la chambre où se trouvait l'armoire.

Cela leur avait semblé suffisant dans une maison habitée et dont les propriétaires étaient de très honnêtes gens.

Seulement ce à quoi ils n'avaient point réfléchi, c'est que la chambre était située au rez-de-chaussée et avait une fenêtre sur un jardin.

Le marot était bien volé, volé par l'auteur de la fausse dépêche, voleur qui devait connaître admirablement les lieux et avait pénétré par la fenêtre du jardin pendant l'absence des époux.

Quel était le voleur, on ne le découvrit jamais; pas plus qu'on ne put retrouver la personne qui avait expédié la fausse dépêche.

Le père et la mère Lefauconnier étaient ruinés et à un âge où on ne recommence plus sa vie.

Cette vie ils la quittèrent sans tarder, en quelques heures, assommés par le chagrin et avec lamer regret de ne pouvoir plus rien faire pour leur Sylvain, fils dont l'avenir riche, heureux avait été le but de leurs travaux, de leurs économies, de leurs soucis depuis tant d'années.

Ils ne purent même l'embrasser parce que Sylvain, très connaissance en chevaux, avait été désigné pour accompagner une commission d'achats et qu'il se trouvait en ce moment dans les haras d'Angleterre, on ne savait trop où, tout au devant d'entrer prochainement.

Quand il revint, huit jours après le double décès de son père et de sa mère, qui s'étaient suivis à quelques heures de distance dans la tombe, il apprit son double malheur: leur mort et leur ruine.

Il avait l'âme trop noble pour que la perte des deux aimés ne l'absorbât pas d'abord exclusivement dans une tristesse immense.

Puis ensuite il réfléchit à la situation qui lui était faite.

Plus que jamais il était décidé à rester soldat, à parvenir dans l'armée, quitte à changer de corps, à prendre place dans un milieu où il aurait moins de dépenses qu'aux cuirassiers, où même il pourrait gagner quelque chose par des travaux supplémentaires.

Mais tout à coup il reçut une visite. Visite bien extraordinaire, bien imprévue, la visite du vieux curé de Blanchefontaine.

L'excellent homme avait assisté le père et la mère du maréchal des logis à leurs derniers moments; il leur avait prodigé ses consolations à la suite de la cruelle épreuve qui les tuait.

Et il venait vers Sylvain comme étant le témoin véridique, précieux de ces heures si affreuses pour le cœur d'un homme bien né: les heures d'agonie de son père et de sa mère.

Heures dont le récit vint déchirer l'âme et dont cependant on ne cesse de se faire répéter les détails avec une amère curiosité quand les circonstances ont empêché d'en être soi-même le spectateur désolé.

Cependant ce motif n'eût pas été suffisant pour expliquer le long voyage du vieux curé.

Il venait encore pour autre chose. Et il s'excusa du retard apporté par l'âge, par les nécessités de son ministère dans la mission qu'il avait acceptée de remplir.

La mère de Sylvain lui avait remis une lettre avec la promesse solennelle de ne remettre cette lettre qu'aux mains mêmes du soldat le plus tôt que les inévitables empêchements de rencontre entre le vieillard et le jeune homme le permettraient.

Sylvain le remercia, prit la lettre et renvoya à plus tard pour lire dans la solitude, dans un religieux silence, à genoux ce testament d'une mère qui le chérissait et qu'il adorait.

Le maréchal des logis ne doutait pas que le contenu de cette lettre ne fût chose des plus graves, une chose destinée à bouleverser sa vie.

Car sa mère, instruite cependant, très intelligente aussi, écrivait peu et depuis des années c'était le mari qui tenait la plume.

Il lui avait fallu des motifs supérieurs pour qu'elle se cachât du père Lefauconnier et fit l'effort, au milieu de sa détresse morale et matérielle, de tracer ces lignes toutes biscornues, toutes brouillées par les larmes.

Que disait donc ce pauvre papier taché, froissé, jauni, plus cher et plus précieux mille fois aux yeux du fils que tous les billets de banque de la terre, ce pauvre papier dernière parole, dernier sanglot, dernier baiser de la mère à son enfant, sa seule relique, son seul héritage?

Sylvain le déchiffra plutôt avec son cœur qu'avec ses yeux.

Il disait:

"Mon Sylvain,

"Dans quelles tristes conditions nous allons te quitter sans seulement avoir la suprême consolation de te serrer dans nos bras, je pense bien qu'on te l'expliquera tout au long... Ce n'est pas ce que je veux te dire ici, en secret, en dehors de ton pauvre père, comme la der pi-

role d'une mère à son enfant, parole sacrée, parole qui peut être encore pour lui le bonheur... Je te connais, mon Sylvain, tu as besoin d'être aimé, soutenu et je voudrais qu'un

"autre cœur, digne de toi, remplacât pour te chérir, l'encourager, t'aider, doucit les tristesses de la vie, remplaçât le cœur de ta mère.

"Ce cœur je l'ai trouvé et crois en ma vieille expérience: un cœur

"vraiment tendre et dévoué, un cœur de femme qui aime exclusivement, ce cœur là vaut pour un homme

"mieux qu'une fortune.

"Ce cœur il existe; il t'aime et je veux te le laisser... si cher qu'il nous coûte!

"Oui si cher qu'il nous coûte, car il nous coûte la vie, à ton père et à moi; ton père ne serait pas de mon avis, ne voudrait pas comprendre, se révolterait, c'est pas cela que je me cache de lui.

"Les hommes ne voient pas clair et puis ils n'auront jamais le cœur d'une mère.

"Pourquoi tu es parti au régiment, je ne l'ai deviné et je me suis sacrifié.

"Fie! Je me sacrifie encore; mais au moins que mon sacrifice te profite, et à elle aussi... la chère petite!

"Ton rêve a été d'épouser Geneviève Darlanes et Geneviève, sans s'en rendre compte, ne voit au monde que toi.

"Maintenant écoute bien, écoute... écoute!

"Nous avons été brûlés, puis dé-pouillés.

"Qu'il nous a brûlés, d'abord, puis dé-pouillés ensuite, c'est... C'est, je ne me trompe pas, c'est... le père de Geneviève... Lui seul savait, lui seul a pu faire le coup, lui seul parce qu'il en était réduit aux expédients avec les affaires de son usine et que c'est un homme capable de tout; j'en ai appris assez de la bouche de sa défunte femme, une martyre, pour pouvoir le juger.

"Le dénoncer, creuser entre toi et Geneviève un abîme? Non, non... notre argent tu le retrouveras peut-être un jour dans la dot de la fille du voleur... Et puis, peu importe, ce que tu veux, ce qu'il te faut c'est Geneviève et elle mérite tout ton amour, c'est une belle petite âme, un grand cœur, une conscience droite... Tu dois penser si je l'ai surveillée, examinée, scrutée jusqu'au fond de l'être cette future femme de mon Sylvain!

"Mais elle va avoir besoin de toi, fille sans mère, fille d'un gredin; protège-la, défends-la, ne l'abandonne pas, sacrifie-lui tous tes goûts; elle t'en récompensera par du bonheur, un bonheur qui ne s'achète pas avec de l'argent... elle te rendra au centuple plus tard ce que tu auras fait pour la sauver du gouffre.

"Elle est dans une situation affreuse, dont elle ne se doute qu'à moitié; sauve-la de l'abîme, toi qui sais!

"Voilà mon secret, Sylvain, secret qui n'est que la conséquence du tien.

"Notre ruine nous a trop ébranlés pour que nous lui survivions; mais par notre silence, mon Sylvain, nous assurons ton bonheur... Garde ce secret de honte pour toi seul, qu'elle surtout n'en sache jamais rien, elle souffrirait trop; mais ob-scrve la marche des affaires de la Tuilerie Darlanes, en ce moment très mauvaise, et tu verras que notre argent aura servi à la relever.

"Pense quelquefois à ta vieille mère et amène-la moi, ta Geneviève, sur ma tombe pour que je vous bénisse encore, quand elle sera la femme, comme dès aujourd'hui je vous bénis, toi et elle; elle, vraie fille de sa digne mère pour toutes les qualités du cœur."

Sylvain passa toute la nuit à pleurer, à aimer, à réfléchir.

Et dans sa détresse immense, il répétait comme une invocation, une prière, un cri de suprême amour, de salut: "Maman! Maman!"

Combien de milliers et de milliers de soldats agonisants l'ont répété cet appel si cher et si doux pendant l'atroce guerre! Maman! Le nom de l'être qui vous aime le plus en ce monde et qui est aussi le plus aimé; celui dont l'amour ne se rebute jamais, qui pardonne toujours, qui jouit d'autant plus qu'il souffre. Etre une maman; l'orgueil, la félicité suprêmes pour une femme. Donc folles et misérables celles qui s'en privent volontairement; et il y en a.

Puis il s'en fut trouver le colonel Duportail.

— Mon colonel, dit-il, je vais quitter le métier des que je le pourrai, ma période de rengagement terminée. Le colonel sursauta.

— Tu es fou mon pauvre Sylvain! répondit-il.

Il tutoyait le fils de son camarade Lefauconnier que, petit enfant, il avait fait sauter sur ses genoux d'officier en permission.

— Non, mon colonel, je ne suis pas fou; mais les motifs qui m'avaient fait désirer un bel avenir dans la carrière des armes n'existent plus, ou plutôt les motifs existent ailleurs.

— Tu parles sous l'impression du chagrin affreux que t'a causé la mort de tes braves parents, et je te comprends certes, je serais probablement dans un état pareil au tien si c'était moi qui fusse devenu orphelin, mais patiente, ne t'emballe pas, attends que les jours écoulés aient un peu cicatrisé la blessure qui saigne à ton cœur.

— C'est tout réfléchi, mon colonel, je ne changerai pas d'idée... La mort de mes parents n'est pas la cause de ma résolution; il y en a une autre qui s'y rattache mais que je ne puis révéler, même à vous, si bienveillant... Si vous voulez me continuer votre protection vous apostillerez une demande que je vais adresser au ministre des Postes et des Télégraphes pour entrer dans son administration.

— Je n'y comprends plus rien! — N'essayez pas de comprendre.

— Mais enfin, mon pauvre Sylvain, c'est idiot ce que tu fais là; tu es certain d'arriver; s'il te faut quelque argent je t'en avancerai.

— Merci, mon colonel, merci!... Avec-vous jamais aimé, mais aimé vraiment, mon colonel?

— Jamais; je n'en ai pas eu le temps ni peut-être le désir... Mon amour à moi c'a toujours été le drapeau, la France, puis encore le sabre, l'épaullette, les chevaux, la charge, le régiment, l'honneur, voilà ce qui a fait battre mon cœur et retenu mon attention; quant au reste, bismarck, je n'y ai vu que du bleu, du trop bleu pour ma vie... Les cuirassiers c'est trop lourd et il faut des ailes pour monter dans l'azur!

— Alors si vous n'avez jamais aimé vous ne pouvez me comprendre.

— Je ne l'ai deviné et je me suis sacrifié pas davantage de lutter du moment qu'il y a une femme contre moi.

— Deux, mon colonel.

— Deux?... Diable de diable, deux! — Deux, dont l'une est ma mère et l'autre est celle qui m'avait fait m'engager... M'aiderez-vous à obtenir ce que j'ambitionne, mon colonel, un simple poste de facteur rural?

— Mais encore une fois, c'est idiot, mille tonnerres, idiot!... Toi, facteur rural?

— Il le faut pour le plan que j'ai adopté.

— Et plan quel?

— Qui doit assurer la réalisation de mes rêves, mon bonheur.

— Allons, je te regretterai, et toi-même tu regretteras peut-être amèrement l'uniforme de notre régiment, un jour.

— Jamais, comme vous l'entendez, mon colonel! — Je vous pleurerai, vous si bon, je pleurerai mes camarades, et bien sûr la pensée du pauvre facteur sautant dans la boue des routes ira vers les escadrons brillants, mais j'aurai au cœur, pour me consoler, m'encourager le sentiment profond du devoir accompli.

— Oh! si ta décision a un devoir, un grand devoir pour base, je ne dis plus rien!

— Oui, mon colonel, un devoir, un secret terrible, un mystère de honte et aussi mon bonheur à conquérir.

— Vous voyez qu'il y en a plus qu'il n'en faut pour mériter tous mes efforts?

— Et quelquefois l'accomplissement obscur du devoir est héroïque; il est plus difficile de se sacrifier sans murmure dans un coin que de se battre en plein soleil au bruit des fanfares et du canon... J'ai eu tort d'insister Sylvain; tu es un brave cœur, et du moment que tu juges ton départ nécessaire j'aurais dû me douter qu'il fallait de très graves, de très honorables raisons à cela.

— Un jour je vous dirai tout, mon colonel, vous qui êtes pour moi le meilleur des protecteurs, des amis, un père même maintenant que je n'ai plus l'autre!

Quelques mois plus tard le beau maréchal des logis entra dans les Postes et était envoyé, comme facteur, dans une très grosse et très lucrative commune

NOUVELLES D'IBERVILLE

Mlle Rose-Anne Fréchette, de Montréal, est en visite chez sa parente Mlle Eveline Goyette, de la rue première.

Mme Veuve L. P. Saint-Pierre, de Trois-Rivières, était en promenade chez son fils M. Raoul Saint-Pierre, gérant de la compagnie Woolworth, à Saint-Jean, la semaine dernière. Madame Saint-Pierre est retournée enchantée de son voyage.

Mlle Bertha Prairie était à Ottawa, récemment, en visite chez le notaire Hector Moreau.

Vendredi soir, le 3 courant, avait lieu une séance récréative et musicale donnée sous la présidence du révérend D. Larivière, recteur, rue Monroir. Cette démonstration, qui fut des plus amicales, a remporté un succès notable. Plusieurs personnes étaient présentes. Nos meilleurs félicitations aux organisateurs.

Les pompiers de notre brigade se sont réunis lundi soir. Des questions d'une importance majeure pour la protection des propriétés en cas de conflagration, y furent discutées. La séance était présidée par le capitaine M. Sévère Goyette.

Mlle Yvette et Léda Riendeau, de Montréal, étaient en promenade les 4 et 5 courant, les hôtes de parents et d'amis.

M. John Hackle, électricien, est l'auteur d'une patente qu'il soumettra bientôt aux autorités fédérales. Il s'agit d'un nouvel appareil fonctionnant à l'électricité pour l'enregistrement des heures de surveillance des gardiens de nuit. L'invention serait d'un grand intérêt, si l'on considère l'importance qu'il y a pour les patrons d'être assurés de l'honnêteté et de la vigilance continuelle de leurs employés.

M. Léon Tétrault ouvrira bientôt son atelier pour la réparation des pneus d'automobiles. On a commencé une installation qui sera des plus modernes, dans le voisinage de la résidence de Madame Veuve Wilfrid Tétrault, coin de la rue première et de l'avenue neuvième. Beaucoup de succès à M. Léon Tétrault, ce jeune et entreprenant concitoyen.

M. J. B. Larivière vient de faire l'acquisition de la propriété de madame veuve Alfred Larivière, avenue neuvième. Il prendra possession de sa nouvelle résidence le premier mai prochain.

Nous apprenons avec regret que Mlle Eveline Audet, de l'avenue neuvième, est assez sérieusement malade.

Madame veuve Ambroise Landry, de New Bedford, Mass., est en notre ville, pour une huitaine.

M. L. Duhaime est maintenant le nouvel acquéreur de l'hôtel Ubald Laurion dénommé "Quebec & South-End Hotel". M. Duhaime habitera l'établissement dès les premiers jours de mai.

Mlle Gabrielle Demers, de Montréal, était ici, récemment.

M. Sunderland, gendre de M. Georges Farrar, de la rue première, est assez gravement malade.

Madame L. O. Martin, de Montréal, était de passage ici, le 5 courant, accompagnée de sa bru Madame Orla Martin, de Cohoes, Etats-Unis.

Nous apprenons avec plaisir que M. François Goyette, de l'avenue 21ème, qui était dangereusement malade, est en pleine voie de rétablissement. Longue vie à cet honorable concitoyen.

Le concert annuel de l'Orphéon d'Iberville, qui aura lieu le 23 courant, à la salle Saint-Charles, promet déjà beaucoup de succès.

Le chant en préparation sera certainement fort apprécié. Les élèves de l'Académie prêteront main forte aux membres de l'Orphéon pour certains numéros au programme.

"Le voyage à Boulogne-sur-Mer", comédie en deux actes, captivera la meilleure attention de toute l'assistance, et la "Confédération", drame à l'opéra en un acte interprété par M. G. Guillet, notaire et M. Pierre Lalanne, saura faire goûter aux amateurs un bon moment de plaisir.

Deux gentilles Irbervilleuses ont accepté la candidature pour se disputer la vente des billets: ce sont Mlle Albertine Laroche, 9e Ave. 761, No 155 et Mlle Antoinette Chaput, 9e Ave. 761, No 372. Nous espérons qu'elles recevront tout l'encouragement possible. Des billets seront aussi en vente d'après le plan de la salle, à la pharmacie Régulier, Saint-Jean. Prix des billets: Sièges réservés, 35c.

Dimanche le 19 courant, à 3 hrs, il y aura représentation pour les enfants. Admission, 10c.

M. et Mme J. S. Nadeau, M. Jean Laroche, Mlle Amanda Gaudreau, de Notre-Dame de Stanbridge, MM. Geo. et Armand Tougas, de Sabrevois, MM. Chs. Eugène et L. Philippe Carreau, de Saint-Grégoire, étaient chez M. L. A. Nadeau, à l'occasion du mardi gras.

Les membres de la Ligue du Sacré-Cœur de notre paroisse, ont eu une cérémonie, dimanche soir, qui marquera une étape dans les annales de leur société. Environ vingt-cinq nouveaux membres furent initiés dans cette congrégation, qui fait tant de bien dans Irberville. La cérémonie d'initiation était sous la présidence de M. le curé Charles Cormier. Le vicaire, M. l'abbé Belval, aumônier des Bénédictins, dirigeait cette splendide fête religieuse. Le sermon de circonstance fut donné par le directeur de la collégiale de Saint-Jean, M. le chanoine Papineau. L'orateur sacré traita avec beaucoup de talent ce thème tiré des saintes évangiles: "L'homme juste vit de la foi". Il fut fort goûté de l'assistance, qui était très nombreuse.

Le curé de notre paroisse, le révérend M. Charles Cormier, était absent mardi et mercredi de cette semaine.

Mardi matin, avaient lieu en notre ville, les funérailles de madame Joseph Raymond, propriétaire de l'hôtel C. P. R. avenue neuvième. Les porteurs étaient: MM. Aldé Raymond, Adolphe Goyette, Elie Demers, Placide Raymond, Solyme Raymond, Aldé Demers. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont pris part aux funérailles. A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les premières apparitions du printemps ont été accueillies avec bonheur au sein de notre ville.

M. J. Duquette, agent recruteur de la compagnie d'assurance mutuelle "L'Alliance Nationale", était dans nos parages, vendredi et samedi de la semaine dernière.

M. Elie Phaneuf vient de terminer ses démarches auprès du public d'Iberville, relativement à la demande d'un canon aux autorités fédérales. Cette requête qui fourmille de signatures, sera présentée au ministre de la milice, dès la semaine prochaine.

Dans la cours de la semaine dernière, M. et Mme Henri Charbonneau avaient la douleur de perdre leur unique enfant, Simone-Rita, âgée de douze mois. M. l'abbé J. Charbonneau, vicaire à Saint-Alexandre, officiait, durant le chant des Anges, assisté de notre digne curé. Les nombreux membres des familles Charbonneau et Séguin escortaient la dépouille de cet ange enlevé si tôt à l'affection d'un père et d'une mère, malgré leur tendresse et leurs pleurs. Qu'il nous soit permis d'offrir à M. et Mme Charbonneau, l'assurance de nos sympathies.

En visite, dimanche dernier, au milieu de nous: MM. Adrien Payette, Edmond Lachance et P. Emile Saint-Germain, de Saint-Jean; M. L. A. et E. Bonneau, d'Iberville; M. Ugel Quintin et Mlle M.-Rose Thibierge de Richelieu; Mlle Yvonne et Aline Armand et M. Honorat Arcand, d'Iberville; M. et Mme Grégoire Tarte, de Sainte-Sabine; Mme W. Boulais et son fils, de Sherbrooke; MM. Léon et Camille Desautels, Léo Cadieux et L. Gustave Bédard, de Sainte-Angèle; M. et Mme Rainville, de Mariville; M. et Mme Aib. Danis, de Richelieu.

Notre curé a été absent une partie de la semaine, aux Quarante-Heures à Sainte-Brigide.

Étaient en visite chez M. Joseph Lalanne, ces jours derniers: M. Eugène Lalanne, M. et Mme Emile Larocque et leur fillelette Georgette, de Montréal; M. et Mme Ugel Quintin et leur fillelette Jeannette, M. Zéphir Lalanne, Mlle Gracielle Bessette, d'Iberville; M. et Mme Arthur Gaboriau, Mlle Claire et M. Jean-Louis Gaboriau, Mlle Irène et M. Armand Poulin, de Farnham; M. et Mme Armand Lalanne, de Notre-Dame de Stanbridge; Mlle Elda Bonneau, M. et Mme Achille Lalanne et Mlle Simone Lalanne, de Saint-Grégoire.

M. et Mme Henri Coupal recevaient, dimanche dernier, plusieurs parents et amis. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. l'abbé Charbonneau, vicaire de cette paroisse, M. et Mme Eugène Coupal, M. et Mme Joseph Coupal, de Saint-Alexandre; M. et Mme Henri Duquette, M. Philippe Dupont et Mlle Lanoue, Mlle Antoinette, Rose et Marguerite Dupont, de Notre-Dame; M. Edna Coupal et Mlle N. Coupal, de Saint-Ignace; M. et Mme René Caron, M. Armand Bourgeois et Mlle Laurencia Caron, M. Mathias Caron et Mlle M. Anna Bourgeois, M. Roméo Caron et Mlle Marguerite Paré, M. Aurel Bouchard et Mlle Blanche Caron, M. Jérôme Bédard, Mlle Marie-Rose Fortin, M. Léo Bédard, MM. Armand et Léo Fortin, M. Georges Dérôme, Mlle Gertrude Paré, M. et Mme Avila Fortin, M. et Mme Maximilien Dérôme, M. et Mme Joseph Dérôme, M. et Mme Horstias Adam et Simoi Adam, M. et Mme Cléophas Fortin, M. Avila Fortin, M. et Mme Grégoire. Tous se retirèrent à une heure très avancée, après avoir souhaité bonjour et prospérité à l'heureux couple.

M. et Mme Narcisse Campbell sont revenus à Bedford, après trois mois passés à Saint-Albans, chez leur fille Mme Damase Boudreau.

M. et Mme Isale Landry, Mlle Pamela, leur fille, étaient en visite chez M. Martial Campbell, vendredi et samedi derniers.

Mme Vve Albert Lacroix, a acheté une maison sur la rue principale, propriété de M. J. Kimmell.

Nous apprenons avec plaisir que Mme J. B. Gendron, qui est à l'hôpital Victoria, à Montréal, se rétablira rapidement et qu'elle sera bientôt de retour dans sa famille.

M. et Mme Lhoumeau, de Sutton, leurs fils Renald et Jean-Maurice, sont en visite chez M. Octave Gendron.

En visite chez leur sœur Mme Hertel Courville, Mme Lionel Caisse, Mme E. Langelier, de Montréal.

M. J. Payette est allé à Montréal, pour affaires cette semaine.

MM. Oscar Moreau, Ernest Hébert, Mlle Lumina Hébert et Aline Moreau sont allés à Swanton, Vt., dimanche dernier.

Il y a quelques cas de rougeole dans notre ville. Espérons que cette maladie ne deviendra pas à l'état épidémique.

M. Auguste Demers, qui a subi

une opération dernièrement est en repos dans sa famille.

M. Edmond Thibault, de Sutton est venu remplacer son frère Jean-Marie à l'épicerie de M. J. B. Gendron. M. Jean-Marie Thibault est parti pour la Saskatchewan.

Mlle Thérèse Girard est allée à Montréal, cette semaine.

L'ANGE GARDIEN

Il y a eu ici, le mardi gras, une belle fête à l'occasion de la célébration des noces de diamant de M. et Mme Napoléon Millette (née Emilie Jalbert). M. le curé Létourneau et son vicaire M. l'abbé Maynard y assistaient en plus des personnes suivantes:

Nom des personnes présentes à la fête:

M. François Ménard, sa femme et Mlle Annette Ménard; M. et Mme Henri Millette et leur fils Roméo, M. et Mme Léodora Brouillette, M. et Mme Emile Bédard, Mme Joseph Ménard, Mme Pierre Alix, M. et Mme Henri Viens, M. et Mme Arthur Gendron, Mlle Anna Paquette, M. Gérard Paquette, M. McDuff, M. Omer Barbeur, Mlle Angéline Barbeur.

Nom des enfants et petits et arrière-petits-enfants:

Lainée, Arélie, épouse de Charles Paquette, huit enfants: Léonard, de Donnelly, Alta; Alda, Sœur Marie-Joseph, de Mont-Laurier; Orlas, de Saint-Césaire; Alda, Novice chez les filles de la Sagesse à Eastview; Lionel, de Granby; Maria, Mlle Gendron, de Saint-Césaire; Anna, Gérard, de l'Ange Gardien.

Napoléon, six enfants, Ida, de Montréal, Alfred, Laura, Ivonne, de Toronto; Louise, religieuse, chez les Sœurs Grises à Edmonton; Léo, de Winnipeg.

Olivina, veuve de Pierre Alix, de Saint-Jean, trois enfants: Arthur, décédé en novembre, Arsène, de New-Bedford, Mass.; Alda, Religieuse, Dominicaine aux Trois-Rivières.

Henri, de Farnham, quatre enfants: Roméo, Henry, G. Henri, et Cécile. Arrière-petits-enfants, huit: Pierre, Alexis Alix, enfants de Arsène Flore Hélène, Alda Alix, enfants de Arthur Raymond, Cécile Millette, enfants de Alfred, Origène, Rose-Ange Paquette, enfants de Orlas, Joseph Paquette, enfants de Lionel.

CHAMBLY BASSIN

Mme veuve Chartrand, de Saint-Laurent, Montréal, était de passage à Chamby, dimanche dernier.

M. Alfred Lamarche, de la rue Hordeaux, Montréal, a passé la fin de semaine chez son beau-frère M. Camille Saint-Jean, gérant de la Banque d'Hochebourg.

M. Charles Brunelle et sa famille doivent nous quitter bientôt pour aller à établir à Montréal. Dans la personne de M. Brunelle, Chamby perd un citoyen distingué.

Mme J.-A. Leblanc, autrefois d'Iberville, est de retour dans sa famille, après avoir passé 6 semaines à l'hôpital Dupont où elle a subi une

opération. Mme Leblanc est maintenant parfaitement rétablie.

M. l'abbé Roger Raymond qui a souffert d'une attaque de grippe, est maintenant rétabli et retournera bientôt à l'Assomption, continuer l'enseignement.

Mlle Jeannine Martel est gravement malade. Elle souffre de typhoïde.

Cette maladie tend à se répandre à Chamby. Nous espérons que le beau temps dont nous jouissons depuis quelques jours, va enrayer le mal.

M. Arthur Desenville, qui a subi l'opération de l'appendice, en décembre, a été obligé de retourner à l'hôpital, souffrant encore des intestins, et son état, paraît-il, est très grave.

Lundi, à 11 h 15, A. M., a été chanté dans l'église de Chamby-Bassin, un libre pour le repos de l'âme de M. Raymond Perrault fils de M. Alphonse Perrault et épouse de dame Joanne Clermont. M. Perrault, âgé de 31 ans, a succombé à une syncope. Il laisse outre son épouse, ses père et mère M. et Mme Alphonse Perrault, deux frères: René et Bernard; deux sœurs, Antoinette (Mme Edgar Pelletier), de Chamby, et Lise (Mme Pallascio), de Montréal.

Assistaient au libre: MM. Charles Perrault père, Roméo Perrault, Jos. Jetté, Charles Perrault fils, Médéric Perrault, Albion Jetté, Eugène Pouliot, Louis Crevier, Isaac Forget, Israël Huot, Jos. Martin, Théod. Du-lude, Alfred Meunier, Raymond Raymond, Charles Jetté, Emery Larivière, Arthur Boisseau, Xavier Audette, David Pelletier, A. Pallascio, Edgar Pelletier, Wilfrid Pelletier, Amédée Forget, Hubert Forget, Aimé Raymond, Médard Maréchal, P. Viens, etc., etc.

Nous prions la famille Perrault d'agréer l'expression de notre sincère sympathie.

FARNHAM

Le recensement des enfants fréquentant les écoles dans notre municipalité scolaire, montre un état de choses des plus satisfaisants. On y constate qu'il y a dans la municipalité 505 enfants de 5 à 16 ans, dont 250 garçons et 255 filles. Sur ce nombre 501 fréquentent les classes, dont 247 garçons et 254 filles. Il n'y a que trois garçons de 14 à 16 ans qui sont au travail, et une fille de 14 à 16 ans qui ne va pas à l'école. Cinq enfants catholiques fréquentent l'école protestante. Il est certainement difficile de trouver d'autres municipalités scolaires où sur un total de 505 enfants en âge de fréquenter les écoles, il n'y en a que 4 qui y manquent.

Les citoyens de Farnham ont formé une association sous le nom de "Ligue des Citoyens de Farnham". Cette association a pour but de s'occuper des intérêts municipaux et scolaires des contribuables. Les officiers choisis sont: président honoraire, M. Alex. Saurette, M. P. P.; membres honoraires: l'abbé Ed. Decelles, curé; Dr O. Demers, maire, et M. A.-E. d'Artois, ex-maire; président, M. W.-S. McCorkill, ex-maire; 1er vice-président, M. H. Paquin; 2e vice-président, M. A.-L. Lapointe; secrétaire, M. J.-H. Caron; trésorier, M. Anatole Gaudet. Le comité exécutif aura comme membres: MM. Eléodora Brouillette, Pierre Ménard, Arthur Guay, Amédée Drouin, Henri Millette et Fred Rowe.

Vendredi matin ont eu lieu dans notre église paroissiale, les funérailles de Mme Louis Racicot.

On nous apprend que la Cham-

bre de Commerce va bientôt revivre. Des citoyens en vue font le projet de la réorganiser sans délai.

CHAMBY CANTON

M. et Mme Alfred Rémiard, de Saint-Valentin, étaient en visite à Chamby Canton, chez leur gendre, M. Marcel Hébert, boulanger.

SAINT-GREGOIRE

Dans la cours de la semaine dernière, M. et Mme Henri Charbonneau avaient la douleur de perdre leur unique enfant, Simone-Rita, âgée de douze mois. M. l'abbé J. Charbonneau, vicaire à Saint-Alexandre, officiait, durant le chant des Anges, assisté de notre digne curé. Les nombreux membres des familles Charbonneau et Séguin escortaient la dépouille de cet ange enlevé si tôt à l'affection d'un père et d'une mère, malgré leur tendresse et leurs pleurs. Qu'il nous soit permis d'offrir à M. et Mme Charbonneau, l'assurance de nos sympathies.

En visite, dimanche dernier, au milieu de nous: MM. Adrien Payette, Edmond Lachance et P. Emile Saint-Germain, de Saint-Jean; M. L. A. et E. Bonneau, d'Iberville; M. Ugel Quintin et Mlle M.-Rose Thibierge de Richelieu; Mlle Yvonne et Aline Armand et M. Honorat Arcand, d'Iberville; M. et Mme Grégoire Tarte, de Sainte-Sabine; Mme W. Boulais et son fils, de Sherbrooke; MM. Léon et Camille Desautels, Léo Cadieux et L. Gustave Bédard, de Sainte-Angèle; M. et Mme Rainville, de Mariville; M. et Mme Aib. Danis, de Richelieu.

Notre curé a été absent une partie de la semaine, aux Quarante-Heures à Sainte-Brigide.

Étaient en visite chez M. Joseph Lalanne, ces jours derniers: M. Eugène Lalanne, M. et Mme Emile Larocque et leur fillelette Georgette, de Montréal; M. et Mme Ugel Quintin et leur fillelette Jeannette, M. Zéphir Lalanne, Mlle Gracielle Bessette, d'Iberville; M. et Mme Arthur Gaboriau, Mlle Claire et M. Jean-Louis Gaboriau, Mlle Irène et M. Armand Poulin, de Farnham; M. et Mme Armand Lalanne, de Notre-Dame de Stanbridge; Mlle Elda Bonneau, M. et Mme Achille Lalanne et Mlle Simone Lalanne, de Saint-Grégoire.

M. et Mme Henri Coupal recevaient, dimanche dernier, plusieurs parents et amis. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. l'abbé Charbonneau, vicaire de cette paroisse, M. et Mme Eugène Coupal, M. et Mme Joseph Coupal, de Saint-Alexandre; M. et Mme Henri Duquette, M. Philippe Dupont et Mlle Lanoue, Mlle Antoinette, Rose et Marguerite Dupont, de Notre-Dame; M. Edna Coupal et Mlle N. Coupal, de Saint-Ignace; M. et Mme René Caron, M. Armand Bourgeois et Mlle Laurencia Caron, M. Mathias Caron et Mlle M. Anna Bourgeois, M. Roméo Caron et Mlle Marguerite Paré, M. Aurel Bouchard et Mlle Blanche Caron, M. Jérôme Bédard, Mlle Marie-Rose Fortin, M. Léo Bédard, MM. Armand et Léo Fortin, M. Georges Dérôme, Mlle Gertrude Paré, M. et Mme Avila Fortin, M. et Mme Maximilien Dérôme, M. et Mme Joseph Dérôme, M. et Mme Horstias Adam et Simoi Adam, M. et Mme Cléophas Fortin, M. Avila Fortin, M. et Mme Grégoire. Tous se retirèrent à une heure très avancée, après avoir souhaité bonjour et prospérité à l'heureux couple.

M. et Mme Narcisse Campbell sont revenus à Bedford, après trois mois passés à Saint-Albans, chez leur fille Mme Damase Boudreau.

M. et Mme Isale Landry, Mlle Pamela, leur fille, étaient en visite chez M. Martial Campbell, vendredi et samedi derniers.

Mme Vve Albert Lacroix, a acheté une maison sur la rue principale, propriété de M. J. Kimmell.

Nous apprenons avec plaisir que Mme J. B. Gendron, qui est à l'hôpital Victoria, à Montréal, se rétablira rapidement et qu'elle sera bientôt de retour dans sa famille.

M. et Mme Lhoumeau, de Sutton, leurs fils Renald et Jean-Maurice, sont en visite chez M. Octave Gendron.

En visite chez leur sœur Mme Hertel Courville, Mme Lionel Caisse, Mme E. Langelier, de Montréal.

M. J. Payette est allé à Montréal, pour affaires cette semaine.

MM. Oscar Moreau, Ernest Hébert, Mlle Lumina Hébert et Aline Moreau sont allés à Swanton, Vt., dimanche dernier.

Il y a quelques cas de rougeole dans notre ville. Espérons que cette maladie ne deviendra pas à l'état épidémique.

M. Auguste Demers, qui a subi

une opération dernièrement est en repos dans sa famille.

M. Edmond Thibault, de Sutton est venu remplacer son frère Jean-Marie à l'épicerie de M. J. B. Gendron. M. Jean-Marie Thibault est parti pour la Saskatchewan.

Mlle Thérèse Girard est allée à Montréal, cette semaine.

L'ANGE GARDIEN

Il y a eu ici, le mardi gras, une belle fête à l'occasion de la célébration des noces de diamant de M. et Mme Napoléon Millette (née Emilie Jalbert). M. le curé Létourneau et son vicaire M. l'abbé Maynard y assistaient en plus des personnes suivantes:

Nom des personnes présentes à la fête:

M. François Ménard, sa femme et Mlle Annette Ménard; M. et Mme Henri Millette et leur fils Roméo, M. et Mme Léodora Brouillette, M. et Mme Emile Bédard, Mme Joseph Ménard, Mme Pierre Alix, M. et Mme Henri Viens, M. et Mme Arthur Gendron, Mlle Anna Paquette, M. Gérard Paquette, M. McDuff, M. Omer Barbeur, Mlle Angéline Barbeur.

Nom des enfants et petits et arrière-petits-enfants:

Lainée, Arélie, épouse de Charles Paquette, huit enfants: Léonard, de Donnelly, Alta; Alda, Sœur Marie-Joseph, de Mont-Laurier; Orlas, de Saint-Césaire; Alda, Novice chez les filles de la Sagesse à Eastview; Lionel, de Granby; Maria, Mlle Gendron, de Saint-Césaire; Anna, Gérard, de l'Ange Gardien.

Napoléon, six enfants, Ida, de Montréal, Alfred, Laura, Ivonne, de Toronto; Louise, religieuse, chez les Sœurs Grises à Edmonton; Léo, de Winnipeg.

Olivina, veuve de Pierre Alix, de Saint-Jean, trois enfants: Arthur, décédé en novembre, Arsène, de New-Bedford, Mass.; Alda, Religieuse, Dominicaine aux Trois-Rivières.

Henri, de Farnham, quatre enfants: Roméo, Henry, G. Henri, et Cécile. Arrière-petits-enfants, huit: Pierre, Alexis Alix, enfants de Arsène Flore Hélène, Alda Alix, enfants de Arthur Raymond, Cécile Millette, enfants de Alfred, Origène, Rose-Ange Paquette, enfants de Orlas, Joseph Paquette, enfants de Lionel.

CHAMBY BASSIN

Mme veuve Chartrand, de Saint-Laurent, Montréal, était de passage à Chamby, dimanche dernier.

M. Alfred Lamarche, de la rue Hordeaux, Montréal, a passé la fin de semaine chez son beau-frère M. Camille Saint-Jean, gérant de la Banque d'Hochebourg.

M. Charles Brunelle et sa famille doivent nous quitter bientôt pour aller à établir à Montréal. Dans la personne de M. Brunelle, Chamby perd un citoyen distingué.

Mme J.-A. Leblanc, autrefois d'Iberville, est de retour dans sa famille, après avoir passé 6 semaines à l'hôpital Dupont où elle a subi une

opération. Mme Leblanc est maintenant parfaitement rétablie.

M. l'abbé Roger Raymond qui a souffert d'une attaque de grippe, est maintenant rétabli et retournera bientôt à l'Assomption, continuer l'enseignement.

Mlle Jeannine Martel est gravement malade. Elle souffre de typhoïde.

Cette maladie tend à se répandre à Chamby. Nous espérons que le beau temps dont nous jouissons depuis quelques jours, va enrayer le mal.

M. Arthur Desenville, qui a subi l'opération de l'appendice, en décembre, a été obligé de retourner à l'hôpital, souffrant encore des intestins, et son état, paraît-il, est très grave.

Lundi, à 11 h 15, A. M., a été chanté dans l'église de Chamby-Bassin, un libre pour le repos de l'âme de M. Raymond Perrault fils de M. Alphonse Perrault et épouse de dame Joanne Clermont. M. Perrault, âgé de 31 ans, a succombé à une syncope. Il laisse outre son épouse, ses père et mère M. et Mme Alphonse Perrault, deux frères: René et Bernard; deux sœurs, Antoinette (Mme Edgar Pelletier), de Chamby, et Lise (Mme Pallascio), de Montréal.

Assistaient au libre: MM. Charles Perrault père, Roméo Perrault, Jos. Jetté, Charles Perrault fils, Médéric Perrault, Albion Jetté, Eugène Pouliot, Louis Crevier, Isaac Forget, Israël Huot, Jos. Martin, Théod. Du-lude, Alfred Meunier, Raymond Raymond, Charles Jetté, Emery Larivière, Arthur Boisseau, Xavier Audette, David Pelletier, A. Pallascio, Edgar Pelletier, Wilfrid Pelletier, Amédée Forget, Hubert Forget, Aimé Raymond, Médard Maréchal, P. Viens, etc., etc.

Nous prions la famille Perrault d'agréer l'expression de notre sincère sympathie.

FARNHAM

Le recensement des enfants fréquentant les écoles dans notre municipalité scolaire, montre un état de choses des plus satisfaisants. On y constate qu'il y a dans la municipalité 505 enfants de 5 à 16 ans, dont 250 garçons et 255 filles. Sur ce nombre 501 fréquentent les classes, dont 247 garçons et 254 filles. Il n'y a que trois garçons de 14 à 16 ans qui sont au travail, et une fille de 14 à 16 ans qui ne va pas à l'école. Cinq enfants catholiques fréquentent l'école protestante. Il est certainement difficile de trouver d'autres municipalités scolaires où sur un total de 505 enfants en âge de fréquenter les écoles, il n'y en a que 4 qui y manquent.

Les citoyens de Farnham ont formé une association sous le nom de "Ligue des Citoyens de Farnham". Cette association a pour but de s'occuper des intérêts municipaux et scolaires des contribuables. Les officiers choisis sont: président honoraire, M. Alex. Saurette, M. P. P.; membres honoraires: l'abbé Ed. Decelles, curé; Dr O. Demers, maire, et M. A.-E. d'Artois, ex-maire; président, M. W.-S. McCorkill, ex-maire; 1er vice-président, M. H. Paquin; 2e vice-président, M. A.-L. Lapointe; secrétaire, M. J.-H. Caron; trésorier, M. Anatole Gaudet. Le comité exécutif aura comme membres: MM. Eléodora Brouillette, Pierre Ménard, Arthur Guay, Amédée Drouin, Henri Millette et Fred Rowe.

Vendredi matin ont eu lieu dans notre église paroissiale, les funérailles de Mme Louis Racicot.

On nous apprend que la Cham-

bre de Commerce va bientôt revivre. Des citoyens en vue font le projet de la réorganiser sans délai.

CHAMBY CANTON

M. et Mme Alfred Rémiard, de Saint-Valentin, étaient en visite à Chamby Canton, chez leur gendre, M. Marcel Hébert, boulanger.

SAINT-GREGOIRE

Dans la cours de la semaine dernière, M. et Mme Henri Charbonneau avaient la douleur de perdre leur unique enfant, Simone-Rita, âgée de douze mois. M. l'abbé J. Charbonneau, vicaire à Saint-Alexandre, officiait, durant le chant des Anges, assisté de notre digne curé. Les nombreux membres des familles Charbonneau et Séguin escortaient la dépouille de cet ange enlevé si tôt à l'affection d'un père et d'une mère, malgré leur tendresse et leurs pleurs. Qu'il nous soit permis d'offrir à M. et Mme Charbonneau, l'assurance de nos sympathies.

En visite, dimanche dernier, au milieu de nous: MM. Adrien Payette, Edmond Lachance et P. Emile Saint-Germain, de Saint-Jean; M. L. A. et E. Bonneau, d'Iberville; M. Ugel Quintin et Mlle M.-Rose Thibierge de Richelieu; Mlle Yvonne et Aline Armand et M. Honorat Arcand, d'Iberville; M. et Mme Grégoire Tarte, de Sainte-Sabine; Mme W. Boulais et son fils, de Sherbrooke; MM. Léon et Camille Desautels, Léo Cadieux et L. Gustave Bédard, de Sainte-Angèle; M. et Mme Rainville, de Mariville; M. et Mme Aib. Danis, de Richelieu.

Notre curé a été absent une partie de la semaine, aux Quarante-Heures à Sainte-Brigide.

Étaient en visite chez M. Joseph Lalanne, ces jours derniers: M. Eugène Lalanne, M. et Mme Emile Larocque et leur fillelette Georgette, de Montréal; M. et Mme Ugel Quintin et leur fillelette Jeannette, M. Zéphir Lalanne, Mlle Gracielle Bessette, d'Iberville; M. et Mme Arthur Gaboriau, Mlle Claire et M. Jean-Louis Gaboriau, Mlle Irène et M. Armand Poulin, de Farnham; M. et Mme Armand Lalanne, de Notre-Dame de Stanbridge; Mlle Elda Bonneau, M. et Mme Achille Lalanne et Mlle Simone Lalanne, de Saint-Grégoire.

M. et Mme Henri Coupal recevaient, dimanche dernier, plusieurs parents et amis. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. l'abbé Charbonneau, vicaire de cette paroisse, M. et Mme Eugène Coupal, M. et Mme Joseph Coupal, de Saint-Alexandre; M. et Mme Henri Duquette, M. Philippe Dupont et Mlle Lanoue, Mlle Antoinette, Rose et Marguerite Dupont, de Notre-Dame; M. Edna Coupal et Mlle N. Coupal, de Saint-Ignace; M. et Mme René Caron, M. Armand Bourgeois et Mlle Laurencia Caron, M. Mathias Caron et Mlle M. Anna Bourgeois, M. Roméo Caron et Mlle Marguerite Paré, M. Aurel Bouchard et Mlle Blanche Caron, M. Jérôme Bédard, Mlle Marie-Rose Fortin, M. Léo Bédard, MM. Armand et Léo Fortin, M. Georges Dérôme, Mlle Gertrude Paré, M. et Mme Avila Fortin, M. et Mme Maximilien Dérôme, M. et Mme Joseph Dérôme, M. et Mme Horstias Adam et Simoi Adam, M. et Mme Cléophas Fortin, M. Avila Fortin, M. et Mme Grégoire. Tous se retirèrent à une heure très avancée, après avoir souhaité bonjour et prospérité à l'heureux couple.

M. et Mme Narcisse Campbell sont revenus à Bedford, après trois mois passés à Saint-Albans, chez leur fille Mme Damase Boudreau.

M. et Mme Isale Landry, Mlle Pamela, leur fille, étaient en visite chez M. Martial Campbell, vendredi et